



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de la Commission permanente de l'agriculture, des pêcheries,  
de l'énergie et des ressources naturelles**

**Le vendredi 24 février 2012 — Vol. 42 N° 85**

Interpellation: La centrale nucléaire Gentilly-2

**Président de l'Assemblée nationale:  
M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles	50,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture et de l'éducation	100,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des relations avec les citoyens	25,00 \$
Commission de la santé et des services sociaux	75,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Distribution des documents parlementaires  
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85  
Québec, Qc  
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754  
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:  
[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

**Commission permanente de l'agriculture, des pêcheries,  
de l'énergie et des ressources naturelles**

**Le vendredi 24 février 2012 — Vol. 42 N° 85**

**Table des matières**

Exposé du sujet M. Bernard Drainville	1
Réponse du ministre M. Clément Gignac	3
Argumentation	4
Conclusions M. Clément Gignac M. Bernard Drainville	16 18

**Autres intervenants**

M. Irvin Pelletier, président suppléant

M. Jean D'Amour  
M. Scott McKay



Le vendredi 24 février 2012 — Vol. 42 N° 85

**Interpellation : La centrale nucléaire de Gentilly-2**

*(Dix heures six minutes)*

**Le Président (M. Pelletier, Rimouski):** À l'ordre, s'il vous plaît! Je déclare la séance de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir fermer la sonnerie de leurs téléphones cellulaires.

La commission est réunie afin de procéder à l'interpellation du député de Marie-Victorin au ministre des Ressources naturelles et de la Faune sur le sujet suivant: la centrale nucléaire Gentilly-2.

Mme la secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements?

**La Secrétaire:** Oui, M. le Président. M. Simard (Kamouraska-Témiscouata) sera remplacé par M. Drainville (Marie-Victorin) et M. Trottier (Roberval) par M. McKay (L'Assomption).

**Le Président (M. Pelletier, Rimouski):** Merci. Je vous rappelle brièvement le déroulement de l'interpellation. Dans un premier temps, l'interpellateur, M. le député de Marie-Victorin, aura un temps de parole de 10 minutes, suivi de M. le ministre pour également 10 minutes. Par la suite, des périodes de cinq minutes seront allouées selon la séquence suivante: d'abord un député de l'opposition officielle, ensuite le ministre, puis un député du groupe formant le gouvernement, et ainsi de suite, par séquence.

20 minutes avant midi, j'accorderai 10 minutes de conclusion à M. le ministre et un temps de réplique égal à M. le député de Marie-Victorin.

Enfin, je vous rappelle que le débat ne peut, à moins d'un consentement, dépasser midi. Ainsi, comme la séance a débuté à 10 h 6, y a-t-il consentement pour poursuivre nos travaux au-delà de midi, c'est-à-dire jusqu'à 12 h 6? Consentement? Consentement, merci beaucoup.

Sur ce, M. le député de Marie-Victorin, vous avez la parole pour 10 minutes.

**Exposé du sujet**

**M. Bernard Drainville**

**M. Drainville:** Merci, M. le Président. Je vous salue, bien content de vous voir en ce vendredi matin. Je salue M. le ministre, bien entendu. Je salue les collègues députés, mon collègue de L'Assomption en particulier.

Alors, M. le Président, on va aller tout de suite dans le vif du sujet, parce qu'on n'a pas tant de temps que ça. Moi, je veux dire, M. le Président, là, ce matin, que, nous, au Parti québécois, on a été extrêmement clairs, transparents. On a joué franc jeu avec les Québécois sur la question de Gentilly-2, et ce, depuis toujours, mais en particulier depuis 2008. Parce que, 2008... bien, août 2008, c'est évidemment le moment où la ministre Boulet annonce, au nom du gouvernement, que la réfection de Gentilly-2 va se faire, hein? C'est le moment où la décision est prise. Et, nous, depuis août 2008, M. le Président, on essaie de savoir: est-ce que cette décision-là a du bon sens?

Alors, on a consulté, on a essayé... Dès le moment où l'annonce a été faite par le gouvernement, on a essayé d'obtenir les études qui sous-tendaient, qui... sur lesquelles s'appuyait la décision de procéder avec la réfection. Le gouvernement nous a refusé ces études-là. On a tenté de convoquer Hydro-Québec en commission parlementaire quelques mois plus tard pour justement obtenir des réponses à nos questions sur cette décision, donc, de reconstruire Gentilly-2. Donc, on est en octobre 2008. En juin 2009, on dépose une motion pour que les dirigeants d'Hydro-Québec viennent expliquer leur décision. Encore une fois, on se tourne vers le gouvernement, vers Hydro-Québec pour leur dire: Venez expliquer aux Québécois pourquoi vous avez décidé de procéder avec la réfection. Le Parti libéral, le gouvernement libéral refuse la motion que nous avons soumise à ce moment-là.

● (10 h 10) ●

Et là, voyant tout ça, M. le Président, et... comment dire... Au fur et à mesure où nous réfléchissons, nous nous informons, nous prenons connaissance des risques, des risques financiers, des risques environnementaux, des risques économiques liés à la réfection, on en vient à la conclusion que ça n'a pas de bon sens. Ça n'a pas de bon sens, parce qu'on n'a pas les réponses à nos questions, mais ça n'a pas de bon sens aussi quand on fait une analyse froide des données qui sont quand même disponibles, là.

Alors, on en arrive, en décembre 2009, à une décision, c'est-à-dire que la réfection ne doit pas se faire, elle doit être abandonnée. Bon, puis on est conséquents avec nous-mêmes: mars 2011, l'ADQ dépose une motion en faveur de la réfection; le Parti québécois signifie, à ce moment-là, qu'il est contre la réfection. On vote contre la motion. Mai 2011, on propose une motion qui demande le déclassement de Gentilly-2, M. le Président. Là, on voit les libéraux qui votent contre le déclassement et qui votent contre également, à ce moment-là, un plan de diversification économique pour le Centre-du-Québec et la Mauricie.

Et, toujours conséquents, toujours francs avec la population, la chef, en mai 2011, va expliquer aux gens du Centre-du-Québec et de la Mauricie les raisons de notre décision de demander que la centrale soit fermée. Et elle précise,

à ce moment-là, quel sera le plan de diversification économique que nous allons proposer: 200 millions pour justement permettre à la Mauricie et au Centre-du-Québec de se tourner vers les énergies vertes. Bon... notamment, notamment, parce que ce sera à eux, ultimement, de décider ce qu'ils veulent faire avec l'argent, mais ça pourrait être un choix intelligent, un choix éclairé que de se tourner vers les énergies vertes, d'autant plus que la Mauricie et le Centre-du-Québec ont déjà une expertise dans ce domaine-là. On donnera des exemples, si vous le souhaitez, M. le Président. Bon.

Parallèlement à ça, parallèlement à ça, M. le Président, on a des signaux qui sont de plus en plus clairs que le gouvernement a décidé de ne pas procéder avec la réfection. Ça commence avec les déclarations de Thierry Vandal. 24 mars 2011, il dit: Tous les scénarios sont sur la table, y compris le scénario de fermer la centrale nucléaire de Gentilly-2. Ça, c'est le 24 mars 2011. Il dit: Le scénario de fermeture va faire partie des informations qu'on va communiquer au gouvernement. Et il évoque les coûts liés à la fermeture de Gentilly-2, il dit: Il reste du travail à faire, etc., mais l'hypothèse de fermeture est très clairement sur la table et elle est très clairement dans l'esprit du P.D.G. d'Hydro-Québec au mois de mars 2011.

Même époque, mars 2011, la ministre responsable d'Hydro-Québec, M. le Président, la ministre des Ressources naturelles, parle, elle aussi, évoque ouvertement la fermeture de Gentilly-2. Et elle ajoute ceci, et je la cite: La technologie CANDU «a eu son heure de gloire». Donc, visiblement, la ministre responsable d'Hydro-Québec a déjà des doutes, à ce moment-là, sur la technologie CANDU. Mon collègue de L'Assomption vous en parlera, de la technologie CANDU. Il y a des sacrés problèmes avec cette technologie-là, M. le Président, c'est très risqué et elle n'a pas un très bel avenir, de l'avis des experts du secteur.

Mais revenons-en, donc, à la... je dirais, à l'évolution de la position gouvernementale sur Gentilly. Donc, mars 2011, Hydro évoque la fermeture, la ministre responsable d'Hydro évoque la fermeture. Et là, donc, on voit, là, qu'ils jonglent avec ça, là, ils jonglent avec l'idée, là, que ce n'est pas une bonne idée d'investir des milliards dans Gentilly.

Et là arrive cette fameuse déclaration du ministre de l'Environnement, Pierre Arcand... excusez-moi, M. le Président, le ministre de l'Environnement, député de Mont-Royal, donc, qui déclare, sur les ondes de Radio-Canada ou, enfin, c'est rapporté par Radio-Canada, le 31 janvier 2012, il dit ceci: «Il y a une chose qui est claire pour nous au Québec, c'est qu'on n'a pas l'intention de poursuivre dans le domaine du nucléaire.» On n'a pas l'intention de poursuivre dans le domaine du nucléaire. Alors, M. le Président, c'est clair, là, le gouvernement envoie un signal très clair qu'il n'est pas question d'aller de l'avant avec la réfection, hein? On ne va pas reconstruire une centrale, on ne va pas investir des milliards là-dedans, là. Visiblement, le gouvernement est rendu là, hein, au moment où le ministre de l'Environnement fait sa déclaration.

Il est conscient, le ministre de l'Environnement, là, que ce n'est pas une bonne idée de rembarquer le Québec dans l'aventure nucléaire pour un autre 25 ans, surtout pour une centrale, M. le Président, qu'on va devoir fermer en 2040. Si on procède avec la réfection, Hydro-Québec l'a dit, c'est déjà dans les documents qui ont été soumis à la Commission canadienne de sûreté nucléaire, Hydro-Québec l'a dit: Si on va de l'avant avec la réfection, on ferme en 2040. C'est clair. On va la fermer d'une façon ou d'une autre, la centrale de Gentilly-2, M. le Président, hein?

Alors, le ministre de l'Environnement voit ça, ça doit être une des raisons également qui l'amènent et qui amènent le gouvernement auquel il appartient à dire: On va mettre fin à l'aventure du nucléaire. Alors, nous, on pousse dans cette direction-là, on souhaite que le gouvernement l'annonce d'une façon claire et précise et qu'il annonce aussi évidemment un plan de diversification économique pour les gens de la région, hein, ça fait partie de l'équation, ça là, là. Tu ne peux pas juste annoncer la fermeture de Gentilly, il faut que tu dises: Bien, écoutez, il va falloir investir pour maintenir les emplois, pour en créer d'autres, etc.

Or, M. le Président, quelle n'est pas notre surprise, lorsqu'on apprend, il y a quelques jours de ça, que la ministre Boulet, ministre responsable de la Mauricie...

**Une voix: ...**

**M. Drainville:** Excusez-moi, M. le Président, c'est parce qu'on est en interpellation, puis j'ai l'impression qu'on est sortis un petit peu du cadre parlementaire, mais je parle, bien sûr, de la ministre responsable de la Mauricie, ministre responsable de la Solidarité sociale. Alors, Mme Boulet, qui est chez elle...

**Le Président (M. Pelletier, Rimouski):** S'il vous plaît.

**M. Drainville:** Non, c'est une erreur d'inattention.

**Une voix:** M. le Président.

**Le Président (M. Pelletier, Rimouski):** Oui.

**M. D'Amour:** ...trois ou quatre reprises que le député cite des noms, alors qu'il le sait très bien. Je vous demanderais d'intervenir, s'il vous plaît.

**M. Drainville:** C'est une erreur d'inattention.

**Le Président (M. Pelletier, Rimouski):** Continuez, M. le député de Marie-Victorin.

**M. Drainville:** C'est une erreur d'inattention, M. le Président, je m'en excuse, là. J'ai... je m'en excuse. Alors, il me reste deux minutes, là.

La ministre donc responsable de la Mauricie dit aux gens de la Mauricie: Moi, j'y crois toujours, à la réfection. Mais, ajoute-t-elle, on est encore en train d'évaluer les différents aspects du dossier. On va regarder les aspects sociaux, environnementaux, économiques, etc. Donc, elle va déclarer au milieu économique de sa région qu'elle y croit toujours, et elle laisse entendre donc que le gouvernement va procéder avec la réfection, alors qu'on a plusieurs signaux qui vont dans le sens contraire.

Et, nous, M. le Président, la conclusion que nous tirons de ces déclarations-là, c'est que la ministre veut faire croire aux gens de sa région que le gouvernement va aller de l'avant, alors qu'il est clair que la décision est prise que ce ne sera pas le cas.

Et donc, dans le fond, ce qu'on fait, c'est... ce que fait le gouvernement actuellement à travers les déclarations de Mme la ministre, c'est de jouer avec les nerfs des gens de la Mauricie puis de leur faire des accroires, de leur faire croire que la possibilité est toujours là qu'on procède à la réfection, alors qu'il est clair que le gouvernement s'en va dans une direction qui est plutôt de la fermer.

Et la raison pour laquelle ils ne l'annoncent pas, M. le Président, c'est parce qu'il y a des élections à l'horizon, hein? Mme la ministre, plutôt que de dire la vérité aux gens de sa région, préfère faire de la politique et leur faire accroire que le gouvernement va procéder avec la réfection, alors que ce n'est pas le cas.

Et, moi, je vous le dis, M. le Président: Si les libéraux sont réélus, regardez bien aller le gouvernement: ce qu'ils vont faire, c'est qu'ils vont annoncer la fermeture tout de suite après l'élection, hein. C'est ça qu'ils ont derrière la tête, M. le Président.

Évidemment, nous autres, on va soumettre aux gens de la région qu'il y a toutes sortes de bonnes raisons pour la fermer, Gentilly, on va les présenter dans les minutes qui suivent, et on va s'engager à créer un fonds de diversification économique.

Alors, j'aimerais bien que M. le ministre joue franc jeu avec les Québécois et qu'il nous dise...

**Le Président (M. Pelletier, Rimouski):** Merci. Merci, M. le député.

**M. Drainville:** ...qu'effectivement ils vont fermer...

**Le Président (M. Pelletier, Rimouski):** Je cède maintenant la parole à M. le ministre, pour une période de 10 minutes.

### Réponse du ministre

#### M. Clément Gignac

**M. Gignac:** Merci beaucoup, M. le Président. Je veux juste souhaiter bonjour également à mes collègues, à mon collègue député de Rivière-du-Loup, et saluer la présence du député de... et remercier de l'opportunité que nous donne le député de Marie-Victorin de cette interpellation.

Vous savez, M. le Président, j'avais un bel... j'avais des... un texte qui était préparé pour mes cinq premières minutes d'intervention, mais, je pense, je vais tout laisser tomber ça, puis je vais simplement y aller pour réagir immédiatement à tout ce qui a été mentionné, parce que ça n'a juste pas de bon sens, ce que je viens d'entendre, là.

Donc, on va reprendre les points qui ont été mentionnés, c'est à savoir que le gouvernement aurait déjà pris sa décision dans ce dossier-là. Écoutez, M. le Président, depuis le début dans le dossier de la réflexion... la réfection, notre gouvernement a mentionné qu'on avait toujours un préjugé favorable pour la réfection. Je réitère que le gouvernement a toujours un préjugé favorable pour la réfection de la centrale nucléaire de Gentilly, mais qu'on est un gouvernement responsable, puis on va attendre, on va attendre d'avoir toutes les informations dont on a besoin.

● (10 h 20) ●

Le député voudrait... Il dit: Bon, on n'a pas toutes les choses économiques, environnementales, etc. Bien justement c'est pour ça qu'on ne prend pas la décision. On n'a pas encore pris de décision, parce qu'il y a toutes... il y a des événements qui se sont produits, M. le Président, des événements qui se sont produits au Japon. Et on veut attendre, voir le rapport complet pour voir si... et le rapport final et les recommandations surtout pour... parce qu'il pourrait y avoir un resserrement de la réglementation, il pourrait y avoir augmentation des coûts d'opération. Des coûts d'opération, il pourrait y avoir une augmentation des coûts d'opération. Donc, on va attendre de... à voir, c'est quoi, les implications, s'il y a un resserrement de la réglementation canadienne, qu'est-ce qui arrive.

Deuxièmement, il y a une centrale jumelle qui s'appelle Point Lepreau, au Nouveau-Brunswick, qui fait l'objet d'une réfection, qui a des dépassements de coûts, M. le Président. Donc, on attend que le degré d'avancement de la réfection soit... que la réfection soit davantage avancée, puis d'avoir un rapport complet de cela avant de prendre une décision. C'est l'argent... quand on parle... quand on est... de milliards de dollars, on ne veut vraiment pas improviser là-dedans, donc on attend que la centrale jumelle dont la réfection devrait être terminée plus tard cette année, pour voir... du moins, il faut qu'elle soit beaucoup plus avancée qu'elle ne l'est là pour qu'on puisse prendre une décision. Parce qu'évidemment on va pouvoir tirer leçon de ça aussi et on a à avoir ces informations-là, M. le Président.

Donc, je reste un peu surpris parce que l'opposition, aujourd'hui, convoque une interpellation et là voudrait qu'on annonce, là, là, qu'on prenne une décision là, alors qu'on n'a même pas encore tous les éléments. Donc, on a dit qu'on avait un préjugé favorable, mais on est un gouvernement responsable, puis on ne se laissera pas bousculer par l'opposition pour prendre une décision, alors qu'on attend des rapports par rapport aux événements que j'ai mentionnés.

Le ministre... mon collègue ministre de l'Environnement a fait une déclaration, et c'est tout à fait normal. On a dit que, nous, notre choix, c'est la filière hydroélectrique, et qu'on n'a pas intention en fait de développer la filière de l'énergie nucléaire. Il n'y a aucune incohérence quand on dit cela, parce que la réfection d'une centrale déjà existante dont la vie utile prend fin est une autre chose que de développer un chapelet de centrales nucléaires comme le Parti québécois nous proposait dans les années soixante-dix, là. Parce que c'était ça, eux autres, là. Au début des années soixante-dix, ils étaient contre le développement de la Baie-James et ils prêchaient pour installer un chapelet de centrales nucléaires le long du fleuve Saint-Laurent. Heureusement qu'on n'a pas fait ce choix-là, M. le Président. Avez-vous pensé aujourd'hui où on en serait rendus?

Donc, ce que le ministre de l'Environnement a dit, c'est que ce n'est pas l'intention du gouvernement de développer la filière du nucléaire. Vous savez, le nucléaire, c'est... et Gentilly, c'est moins de 3 % de la production d'hydroélectricité au Québec. Donc, on n'a pas l'intention que ce soit une portion plus importante que ça, évidemment. Et, avec le développement d'hydroélectricité, bien, cette proportion-là va diminuer.

Le député de Marie-Victorin a également cité ma collègue ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et députée de Laviolette. M. le Président, je me serais attendu à rien de moins que sa déclaration. Vous êtes ministre régional, responsable de la région, bien, je m'attends qu'un bon député puis un ministre responsable de la région prêche pour sa région. Si vous... J'ai ici des déclarations de Chambre de commerce de Trois-Rivières... veulent inciter... offensive d'appui, M. le Président. Bien, écoutez, elle fait juste répéter le message ici que le milieu d'affaires, les gens de la région, les acteurs économiques de la région souhaitent évidemment la réfection.

Mais elle a ajouté d'autre chose. Et là je pense que c'est un péché d'omission — je ne sais pas si c'est un péché véniel ou plus important ici, au Parlement — mais ma collègue a rajouté: Mais il n'y a pas de décision de prise. Tout sera analysé: le social, l'environnemental et l'économique, évidemment. Donc, il n'y a pas de décision qui est prise. On veut avoir tous les éléments. On n'improvisera pas, on ne sera pas bousculés non plus par l'agenda de l'opposition. Et, quand on aura tous les éléments, bien la décision pourra être prise.

Donc, évidemment, il y a une chose qu'on ne fera pas: on ne fera pas de compromis sur la sécurité. Donc, on a actuellement un encadrement avec la Commission canadienne de sûreté nucléaire et on attend de voir qu'est-ce qui en est au niveau... s'il y a une nouvelle... une réglementation plus serrée. Et deuxièmement il y a une chose aussi, c'est que, nous autres, on ne laissera pas tomber la région, ça, c'est certain, peu importe le scénario qui sera retenu, M. le Président. On est un gouvernement qui s'occupe des régions et on ne laissera certainement pas tomber cette importante région.

Donc, si... Vous m'excuserez d'avoir laissé tomber ce que j'avais pensé comme remarques préliminaires, mais c'était juste trop gros, ce que je venais d'entendre de la part du député de Marie-Victorin, et je pense qu'il fallait remettre les pendules à l'heure, là, puis les points sur les i. Mais je remarque beaucoup d'incohérence dans son intervention, parce qu'il dit qu'il manque des informations sur le côté environnement, sur le côté économique, puis c'est ci, puis c'est ça, mais, eux autres, dans le fond... Premièrement, ils ont déjà changé de position. Si on regarde... Puisque, dans le temps, ils étaient des pronucléaires, évidemment... Même en 2003, on se souvient, c'était encore la même position. Maintenant, ils changent de position: ils nous disent qu'on doit prendre une décision tout de suite, alors qu'on n'a pas les éléments, on va aller citer à tort et à travers des collègues sans rendre justice finalement à leurs déclarations.

Donc, je suis un peu étonné de ce début d'interpellation, pour ne pas dire déçu, M. le Président, de ce début d'interpellation, et j'aurai l'occasion de revenir avec des éléments beaucoup plus pointus. Mais, que ce soit clair, ce n'est pas la... nous, jamais le nucléaire, contrairement au Parti québécois, jamais le nucléaire n'aura été au coeur de notre stratégie énergétique, et ça, c'est une tradition du Parti libéral depuis 50 ans. Nous, jamais ça n'a été au coeur et ça ne le sera jamais, au coeur de notre stratégie, le nucléaire.

Mais il y a une différence entre songer avoir un projet favorable pour la réfection d'une centrale existante versus de développer la filiale. Donc, nous, on a fait le choix de l'hydroélectricité, c'est ce qui nous permet actuellement d'avoir des coûts parmi les plus faibles en Amérique du Nord. C'est aussi ce qui nous permet d'avoir la plus faible empreinte carbone: quand on regarde aussi les émissions de gaz à effet de serre par habitant, c'est parmi les plus faibles, donc c'est un excellent choix.

Mais on n'improvisera pas certainement en se faisant bousculer par l'opposition pour une prise de décision dans ce dossier. Et je reviendrai avec des éléments plus pointus, et, j'en suis sûr, mon collègue de Rivière-du-Loup également se fera un plaisir d'apporter l'éclairage, pour ceux qui nous regardent, à cet important dossier. Quand on parle de centrale de Gentilly, qui... ce n'est pas loin de 700 MW, M. le Président, c'est un actif stratégique important qui stabilise également le réseau Hydro-Québec — il faut bien y penser — donc c'est un élément très, très important. Je m'arrête ici, M. le Président.

**Le Président (M. Pelletier, Rimouski):** Merci, M. le ministre, et je cède maintenant la parole pour cinq minutes. M. le député de Marie-Victorin.

### Argumentation

**M. Drainville:** Oui, merci beaucoup, M. le Président. Alors, écoutez, moi, je ne vais pas relever, là, toutes les déclarations du ministre. Je veux juste lui rappeler, là, que c'est un gouvernement du Parti québécois qui a imposé un moratoire sur la construction de nouvelles centrales nucléaires en 1978. Donc, c'est le gouvernement de René Lévesque qui a pris cette décision-là, donc je pense qu'il faut garder ça à l'esprit, là. Ce n'est pas un gouvernement libéral qui a imposé le moratoire, c'est un gouvernement du Parti québécois.

Maintenant, revenons-en, M. le Président, à ce fameux rapport qu'on attend toujours, là, cette mise à jour, donc, de l'analyse des coûts liés à la réfection de Gentilly-2. Je vous rappelle, rapport demandé par Mme Normandeau dans

les jours qui ont suivi l'incident de Fukushima; elle demande donc un rapport complet au niveau des coûts. Et là le ministre nous dit au mois d'octobre: J'attends après ça; «...dans les prochaines semaines — je le cite — je devrais avoir [le] rapport complet au niveau des coûts. Et en toute transparence [...] cela sera rendu public, et on pourra en discuter.» Ça, ce sont ses déclarations du mois d'octobre dernier, M. le Président, octobre. Il dit: C'est une question de semaines. On est rendus au mois de février, puis on ne l'a toujours pas vu, le fameux rapport.

J'aimerais ça, d'ailleurs, M. le Président, qu'il nous dise... Il dit qu'il attend le rapport de la Commission canadienne de sûreté nucléaire puis qu'il attend un autre rapport d'Hydro-Québec sur Point Lepreau, mais est-ce qu'il a reçu une évaluation préliminaire, un rapport préliminaire d'Hydro-Québec sur les coûts liés à la reconstruction de Gentilly? Est-ce qu'il peut répondre à cette question-là, M. le Président? Est-ce qu'il y a un rapport préliminaire qui lui a été remis? Déjà, là, s'il nous disait qu'il a effectivement les choses en main, ça nous ferait avancer un peu, M. le Président.

● (10 h 30) ●

Par ailleurs, quand il nous dit que la décision finale sur Gentilly-2 doit d'abord attendre parce qu'il y a le rapport de la Commission canadienne de sûreté nucléaire qui doit être produit sur les suites à donner à l'accident de Fukushima, M. le Président, le rapport de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, je l'ai. Je l'ai. M. le ministre, il existe, le rapport de la Commission canadienne de sûreté nucléaire. Il a déjà été produit, il date d'octobre 2011. Donc, de dire qu'on attend après le rapport de la Commission canadienne de sûreté nucléaire pour prendre une décision... Bien là, le rapport, il est disponible, M. le Président. S'ils attendent après ça, ils n'ont plus de raison d'attendre, parce qu'il est déjà disponible. Ils ont juste à aller sur le site Internet de la commission puis ils vont l'avoir. Bon.

Puis les recommandations, elles sont ici. On les a, les recommandations, tout est là, M. le Président. Même que, dans le communiqué de presse de la commission, il est écrit: «...une série de recommandations formulées dans le rapport [visant] à renforcer la sûreté des centrales nucléaires du Canada. Bon...», et contenues, donc, dans le rapport. «Bon nombre de ces recommandations ont déjà été prises en compte[...] mises en œuvre...», etc.

Donc, ça ne peut pas... La décision, là, de ne rien annoncer — publiquement, en tout cas — de ne rien confirmer, ça ne peut pas être parce qu'on attend le rapport de la commission canadienne, il est déjà disponible. Bon. Là, de dire: On attend après Point Lepreau, excusez-moi, là, M. le Président, mais on a le communiqué de presse d'Énergie Nouveau-Brunswick, ici, là, qui dit... qui prévoit le retour au service de Point Lepreau en automne 2012. M. le Président, là, Point Lepreau, les travaux à Point Lepreau sont pratiquement terminés. Ils sont sur le point de rebrancher la centrale sur le réseau du Nouveau-Brunswick. Donc, dites-nous pas que vous attendez après Point Lepreau; on l'a, le portrait de Point Lepreau, les travaux sont pratiquement terminés.

Bref, M. le Président, ce que j'essaie de dire, là, c'est que les raisons qu'on invoque pour ne pas prendre une décision ne sont pas valables. On les a, on l'a, le rapport de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, on l'a, le portrait lié aux travaux de Point Lepreau. Le gouvernement a en main toutes les informations nécessaires pour prendre et surtout annoncer une décision finale dans le dossier de Gentilly.

Nous, je vous le répète, là, on pense que la décision, elle est prise dans les faits, mais ils ne veulent pas l'annoncer pour des raisons électorales. Le ministre nous dit: Ah, ce n'est pas tout à fait ça, vous savez, on a un préjugé favorable à Gentilly, etc.

Mais là de deux choses l'une, M. le Président, là: ou bien tu l'annonces ou bien tu ne l'annonces pas. Ou bien tu es pour ou bien tu es contre. Mais à un moment donné, là, les Québécois, ils ont le droit de savoir c'est quoi, la décision, tu sais, avant d'aller en élections, tu sais, avant de mettre des milliards là-dedans, là.

Alors, que le gouvernement joue franc jeu avec les Québécois et qu'il nous l'annonce, la décision, mais qu'il ne nous dise pas qu'il n'a pas en main toutes les informations pour la prendre, sa décision, ce n'est pas vrai. Point Lepreau, on le sait ce qui s'est passé. Commission canadienne de sûreté, on l'a, le rapport. Que le gouvernement nous annonce sa décision, M. le Président. C'est tout.

**Le Président (M. Pelletier, Rimouski):** Merci, M. le député. M. le ministre, pour cinq minutes.

**M. Gignac:** M. le Président, premièrement, je veux juste mentionner — je pense que ça a été dit — qu'en fait, si on regarde au niveau de Point Lepreau, c'est... En novembre 2011, le président-directeur général, M. Thomas, a confirmé que le coût du projet excédait de plus de 1 milliard... budget initial. Et il a cité les déclarations du ministre au mois d'octobre, que j'ai dit, que j'attendais que dans... à voir dans les prochaines semaines, tout ça. Le mois d'après, 1 milliard de plus tout à coup. Point Lepreau. Puis là, il va me reprocher que j'ai demandé... Là, il me reproche que j'ai demandé... Un instant. Il n'y aura pas de décision qui va être prise dans les prochaines semaines, là, quand au mois d'octobre, au mois de novembre on a cette surprise-là, que, tout à coup, là, Point Lepreau, c'est 1 milliard de plus. Puis là il faudrait avoir décidé au mois de novembre, décembre passé? Un instant.

Là, j'ai dit à Hydro-Québec, là: Aïe! On vient de m'apprendre qu'au mois de novembre dernier, là, que Point Lepreau va coûter 1 milliard de plus. là. Moi... On ne jouera pas avec l'argent des contribuables de même, on va prendre le temps qu'il faut. Vous allez vérifier ça, on va attendre que la réfection de la centrale soit nettement plus avancée que ça, puis, quand on sera... la réfection de la centrale sera nettement plus avancée, que notre zone de confort sera plus élevée sur ce que ça pourrait coûter, la réfection, bien là, à ce moment-là, on sera prêts à faire une recommandation puis prendre une décision, là.

J'ai fait une déclaration au mois d'octobre en bonne foi; je n'ai pas voulu induire la Chambre en erreur. Je m'attendais à ce qu'on puisse avoir un rapport dans les prochaines semaines pour qu'on puisse prendre une décision avant les fêtes sur la réfection de Gentilly. Une centrale jumelle, le mois d'après, on apprend tout de suite que c'est 1 milliard de plus que ce qui a coûté, ça fait qu'un instant. J'ai dit: C'est quoi, là? Il faut-u absolument prendre une décision? Non, la Commission

canadienne de la sûreté nucléaire vous accorde jusqu'au 31 décembre 2012, parce que, dans le fond, elle peut opérer jusqu'à la fin 2012. Donc, O.K., on a du temps, on va prendre le temps qu'il va falloir.

Deuxièmement, je m'en excuse si ça n'a pas été clair, puis je me suis mal exprimé, peut-être, mais je sais très bien, O.K., que ça a été publié au mois d'octobre, le rapport sur les événements du comité de Groupe de travail, O.K. Je l'ai ici, là, tu sais, j'ai le résumé: *Rapport du groupe de travail sur Fukushima*, mois octobre, j'ai tout ça. Mais, encore une fois, on est assez sélectifs des fois du côté de l'opposition sur ça.

Alors, voyez ce qu'ils disent: Le plan d'action, O.K., provisoire... Ah! tiens, et je vous invite, M. le Président, à aller, là, c'est sur le site Web, le 21 décembre, là, la Commission canadienne de la sûreté nucléaire, là, c'est le communiqué de presse du 21 décembre: «Le plan d'action provisoire décrit les mesures précises que doivent prendre le personnel [et] les titulaires» pour les choses... Et là ils disent: On va inviter le public aussi à pouvoir formuler des commentaires sur le plan d'action le 3 février. On revient...

L'idée est la suivante: c'est que, oui, il y a un rapport, mais il va y avoir resserrement de la réglementation. Ils le disent eux-mêmes dans le fait... dans le sommaire, si on regarde dans le... au niveau de leurs recommandations, du Groupe de travail, ils disent des choses intéressantes. M. le Président, si vous me permettez, je vais lire quelques passages. Je pense que le temps me le permet. Au niveau des conclusions, donc, ils disent: «...le Groupe de travail de la Commission canadienne de sûreté nucléaire conclut que les centrales nucléaires canadiennes sont sûres et que le risque qu'elles posent pour la santé et la sécurité des Canadiens ou pour l'environnement est très faible.»

Mais ils font des recommandations. Ils disent: À ce moment-là, on parle qu'ils suggèrent et recommandent... Le Groupe de travail a effectué un examen détaillé, puis il suggère un resserrement à certains éléments. Donc, nous, on veut bien savoir, là, que, si on est pour resserrer la réglementation, mais qu'est-ce que ça veut dire en fait? Parce qu'un barrage, ce n'est pas comme une centrale nucléaire. Un barrage, les coûts annuels d'opération sont faibles. Quand tu vas dans l'hydroélectricité, ça coûte cher construire, mais les frais d'opération annuels sont faibles. Dans le cas d'une centrale nucléaire, les frais d'opération sont élevés. Donc, c'est drôlement important, si on est pour resserrer la recommandation.

Donc, il y a eu un rapport qui a été déposé, rapport du groupe de travail sur les événements de Fukushima, mais il y a d'autres choses qui s'en viennent et qu'on attend, pour avoir toutes les informations en main, pour savoir ça va être quoi, les impacts sur les coûts d'opération.

**Le Président (M. Pelletier, Rimouski):** Merci, M. le ministre. Et je cède la parole maintenant, pour cinq minutes, à M. le député de Rivière-du-Loup.

**M. D'Amour:** Merci beaucoup, M. le Président. Alors, à mon tour de vous saluer et de saluer les collègues de l'opposition, député de Marie-Victorin, député de L'Assomption. Alors, c'est un plaisir, ce matin, de prendre la parole sur un sujet aussi important, aussi fondamental, qui concerne notre approvisionnement énergétique.

Tout d'abord, j'aimerais revenir sur la première déclaration du député de Marie-Victorin faite plus tôt, ce matin, lorsqu'il a dit: Nous sommes conséquents avec nous-mêmes. Alors, c'est un phénomène à géométrie variable, permettez-moi de vous le dire, M. le Président, dans le temps et à... M. le député de Marie-Victorin en a remis par la suite.

À l'époque, rappelons-nous, les années soixante-dix, le ministre l'a souligné, le PQ aurait établi des centrales nucléaires à peu près partout. C'est l'époque où on était contre la Baie James. Par la suite, en 1978, le député l'a souligné tantôt, on est arrivés avec un moratoire sur le développement du nucléaire au Québec. J'ai ici quelques citations, un peu plus tard dans le temps et pas si lointaines non plus. En 2001, le 12 février 2001, le député péquiste du comté de Nicolet-Yamaska, Michel Morin, se dit convaincu que la durée de vie de Gentilly-2 sera prolongée de quelques décennies. Il laisse entendre que la centrale fera l'objet d'une réfection majeure, et il croit que l'intention du ministre Jacques Brassard est certainement d'aller dans ce sens. *Le Nouvelliste*, sous la plume de Marcel Aubry, le 12 février 2001.

À la veille de la campagne électorale de 2003, M. le Président, le gouvernement péquiste se montre en faveur de la réfection de Gentilly-2. Cette installation «étant la seule centrale nucléaire au Québec, la ministre [...] Rita Dionne-Marsolais estime que cette centrale a un impact [...] au niveau des retombées économiques qui découlent de son exploitation [de même qu'en termes de] rayonnement de la région [de] l'extérieur». De passage à Bécancour, elle estime que si l'on «peut remettre les installations en état à un prix compétitif, ce serait absolument intéressant parce que le coût du kilowatt/heure produit à Gentilly est très bas». Et, aujourd'hui, bien, l'opposition, le même parti, le Parti québécois, réclame un démantèlement sur la foi d'un plan de diversification. On les connaît, les plans de diversification du PQ. Parlez-en aux gens de la Gaspésie, hein, on connaît les plans de diversification.

Ceci dit, on va parler d'économie...

● (10 h 40) ●

**Une voix: ...**

**M. D'Amour:** On va parler... M. le Président, j'ai la parole.

**Le Président (M. Pelletier, Rimouski):** S'il vous plaît!

**M. D'Amour:** Hein, j'ai la parole, M. le Président. On va parler d'économie, des conséquences. Hein, on parle de Gentilly-2, c'est important de mettre en évidence aussi l'emploi.

Premièrement, le ministre l'a également indiqué ce matin, Gentilly, c'est 3 % de capacité énergétique au Québec, c'est quand même intéressant puis important. Lorsqu'on parle de Gentilly-2, là, ce matin, on parle de 800 emplois directs. Ça, c'est des hommes, des femmes, des familles. 800 personnes qui trouvent un emploi directement, et 300 emplois

indirects. Ça aussi, c'est de l'économie. Et, comme on est le gouvernement de l'économie, M. le Président, on doit prendre acte de cette photo-là, de cette situation-là dans la région de la Mauricie. Comme on est le gouvernement des régions, ça nous préoccupe.

J'ai beaucoup aimé les propos du ministre, ce matin, lorsqu'il a mentionné qu'on est non négociables sur la question de la sécurité, et nous en sommes tous, à l'intérieur du gouvernement, de cette sécurité. C'est important, et on se fait le promoteur de la sécurité en toutes circonstances.

Ceci dit, il faut voir Gentilly à l'intérieur d'une stratégie énergétique qui a été lancée par le gouvernement. Et, lorsqu'on parle de la stratégie énergétique du gouvernement, on remonte le temps un peu, jusqu'en 2006, où le gouvernement travaille à accélérer le développement de notre patrimoine hydroélectrique. Le projet la Romaine, par exemple, c'est 1 550 MW, 6,5 milliards d'investissement, et, en termes d'emploi encore, on parle de 33 400 emplois dans les régions.

Mettre en valeur notre potentiel en énergie renouvelable. En janvier 2012, il y a au Québec 918,6 MW d'énergie éolienne en opération. Et on doit aussi rappeler, M. le Président, que notre gouvernement va octroyer 27 millions à Enerkem à Varennes pour le financement de la première usine commerciale à pleine échelle d'éthanol cellulosique du Québec.

Un autre volet de notre stratégie énergétique: investir en efficacité énergétique — parce qu'on doit le souligner — parce que chaque mégawatt qu'on n'utilise pas au Québec, c'est un mégawatt qu'on peut exporter chez nos voisins, et, en même temps, générer de la richesse pour tous les Québécois. Et c'est le premier ministre qui le dit sur toutes les tribunes. C'est avec notre hydroélectricité, c'est avec notre énergie que le Québec va s'enrichir. C'est de l'argent qui revient directement dans les services aux Québécois dans les régions du Québec. Et, pour nous, ça, M. le Président, c'est une priorité.

Et j'ajouterais ceci: c'est en plus des 4 500 MW prévus dans la stratégie le Plan Nord prévoit le développement, d'ici 2035, de 3 000 MW d'hydroélectricité, 300 MW d'énergie éolienne et 200 MW qui proviennent d'autres filières d'énergie renouvelable émergentes telles que les hydroliennes.

En résumé, M. le Président, Gentilly, à travers les différentes sources d'approvisionnement énergétique, fait partie de la stratégie. Actuellement, il est tout à fait sain, normal qu'un gouvernement prenne le temps de bien analyser sur le plan financier, de surtout bien analyser sur le plan de la sécurité parce qu'on est non négociables, et j'aurai l'occasion de vous revenir un peu plus tard, M. le Président.

**Le Président (M. Pelletier, Rimouski):** Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole à M. le député de Marie-Victorin. Maintenant, vous avez la parole.

**M. Drainville:** Merci beaucoup, M. le Président. Alors, le député de Rivière-du-Loup nous parle de diversification, là. Ce que le Parti québécois a fait pour lancer la filière éolienne dans la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, là, lui qui est un député du Bas-Saint-Laurent, je pense que ce serait la moindre des choses qu'il reconnaisse la contribution du Parti québécois à la diversification de la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Mais peut-être que c'est trop lui demander, M. le Président, alors je ne vais pas m'attarder là-dessus plus longtemps, là. Je vais...

Je pose plusieurs questions, M. le Président; vous avez remarqué que jusqu'à maintenant je ne suis pas gâté en réponses, là. Mais je continue à m'essayer, là, et j'espère qu'à un moment donné le ministre va nous donner des réponses aux questions que nous posons.

Là, la question que j'ai le goût de lui poser dans les prochaines minutes, là, c'est le prix du kilowattheure que Gentilly va produire. J'ai déjà posé cette question-là en Chambre avant Noël. Il m'avait répondu, l'automne dernier, le ministre, je le cite: «L'important, c'est de savoir, en termes de cents le kilowattheure, qu'est-ce que ça signifie pour le Québec.» Fin de citation. En d'autres mots, le kilowattheure produit par Gentilly, une fois qu'on aura mis plusieurs milliards de dollars dans sa réfection, à combien ça va nous revenir, produire du courant dans cette centrale-là, M. le Président? Dans le fond, c'était ça, ma question.

Initialement, lorsque l'annonce a été faite par Hydro-Québec, on parlait de 0,072 \$ le kilowattheure. Là, on sait, M. le Président, qu'il va y avoir des dépassements de coûts par rapport au budget initial.

D'ailleurs, c'est étonnant — je fais une petite parenthèse, M. le Président — le ministre dit: J'attends après les chiffres de Point Lepreau, puis il confirme dans sa réponse que Point Lepreau a coûté 1 milliard plus cher que prévu. Bien là, tu peux pas attendre après les chiffres si tu as déjà les chiffres. Tu le sais déjà, que Point Lepreau a coûté plus cher que prévu, tu as besoin de quoi de plus, là? Tu as besoin de savoir que Point Lepreau a coûté ou va coûter 2 milliards de plus que prévu plutôt que 1 milliard? Veux dire, tu as besoin de savoir, là, que le dépassement de Point Lepreau s'élève à combien de milliards pour prendre ta décision à un moment donné? En tout cas, par rapport à Point Lepreau, on sait déjà que ça a coûté 1 milliard de plus. Tu as besoin de milliards... Tu as besoin de combien de milliards de plus que ce milliard-là pour finalement en venir à la conclusion que les travaux liés à Gentilly sont beaucoup trop risqués?

D'ailleurs, l'autre petite parenthèse — j'ouvre une parenthèse dans la parenthèse, M. le Président: il dit qu'il attend les commentaires du public sur le rapport de la Commission canadienne de sûreté nucléaire. Il attend les commentaires du public sur un rapport fédéral pour prendre sa décision sur Gentilly. N'importe quoi, M. le Président. L'essentiel, il l'a. Il l'a avec la commission canadienne, il l'a avec Point Lepreau, ils l'ont la... ils ont l'information pour prendre la décision, M. le Président.

Mais revenons-en au prix du kilowattheure. On sait que ça va être plus que 0,072 \$, ce qui était prévu au départ, puis on le sait parce que les travaux vont coûter beaucoup plus cher que prévu pour Gentilly. Alors, moi, ma question, M. le Président, puis dans le fond le ministre doit déjà avoir une idée, là, il doit déjà savoir, M. le Président: À partir de quel seuil ça devient injustifié sur le plan économique, sur le plan du retour sur l'investissement, d'aller de l'avant avec Gentilly?

Alors, moi, je lui demande: Où est-ce... À partir de quel prix du kilowattheure, à partir de quel coût du kilowattheure il tire la plug sur Gentilly? Est-ce que 0,08 \$, c'est trop? Est-ce que 0,09 \$, c'est trop? Est-ce que 0,10 \$, c'est trop? Est-ce

qu'on peut le savoir, ça, M. le Président? Ce n'est pas déraisonnable de poser cette question-là, hein? Qu'il nous dise: Écoutez, c'était prévu à 0,072 \$, moi, je vous le dis, là, M. le député, si on se rend compte qu'avec tous les coûts, là, on va dépasser 0,08 \$, au-dessus de 0,08 \$ pour le gouvernement libéral, là, ça ne marche pas, on arrête ça, on ferme la centrale, puis on la déclasse.

Est-ce que c'est 0,08 \$? À partir de 0,08 \$ le kilowatt que ça devient intolérable? Est-ce que c'est 0,09 \$? Est-ce que c'est 0,10 \$? À quel prix la réfection de la centrale devient-elle trop coûteuse pour le ministre?

Là, il reste un bon 45 secondes, M. le Président, je vais reposer la question pour qu'il ait le temps de réfléchir à sa réponse: À quel prix la réfection de la centrale devient-elle trop coûteuse pour le ministre, à quel coût du kilowattheure devient-il insensé de procéder à la réfection de Gentilly-2?

Il doit nous donner une indication, M. le Président; c'est un économiste, notre ministre. Je l'ai interviewé à plusieurs reprises, puis il me donnait des réponses claires dans ce temps-là. Alors là, il reste encore un bon 10 secondes, là, je vois qu'il est en train de consulter, alors il nous reste cinq secondes, quatre, trois, deux, et là, dans quelques secondes, M. le Président, on va avoir la réponse. C'est quoi, le kilowattheure?

**Le Président (M. Pelletier, Rimouski):** Merci, M. le député. M. le ministre.

● (10 h 50) ●

**M. Gignac:** M. le Président, je vais ouvrir une parenthèse, parce que le député de Marie-Victorin a ouvert des parenthèses, une parenthèse pour mettre les pendules à l'heure, parce qu'il a fait des remarques par rapport à mon collègue... ou surtout par rapport à notre gouvernement, par rapport à la situation économique en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, puis je vais revenir à ses questions.

Pour les gens qui nous écoutent, je pense que ça serait intéressant, important de savoir, parce qu'il a laissé sous-entendre qu'on n'avait rien fait, là, pour la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine... Savez-vous quel était le taux de chômage en 2003, quand le Parti québécois a laissé sa place au présent gouvernement? Quand on a pris le pouvoir, le taux de chômage, en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, était à 17,5 %, M. le Président, 17,5 %. Puis il nous... Au moment où on se parle, on parle de 11,3 %. Puis là, là, on vient nous faire dire en pleine face, là, dans une parenthèse qu'il a ouverte, là, qu'on avait abandonné la région. Je vais vous dire une chose: Je pense que les chiffres parlent d'eux-mêmes.

J'étais au Gîte du Mont-Albert, moi, en fin de semaine passée, parce que c'est la traversée de ski de fond de la Gaspésie, qui, d'ailleurs, se termine aujourd'hui, puis j'aurais bien aimé être à Percé pour accueillir les 300 skieurs, mais, bon, on est... l'interpellation, je peux bien comprendre qu'on est ici, mais qu'on ne vienne pas nous dire qu'on ne s'occupe pas de la Gaspésie. Puis je pense que, leur feuille de route, là, on pourrait en reparler.

Venons donc maintenant par rapport à la question, le coût. 1,9 milliard, M. le Président, c'était 0,072 \$, ça a été mentionné, ça a été rendu public, 0,072 \$ le kilowattheure. Ça, c'étaient les chiffres qu'on avait initialement. Là, maintenant, ce n'est pas encore fini, Point Lepreau, on sait que c'est 1 milliard de plus. Il a confirmé en novembre 2011, le P.D.G. a confirmé que le coût dépassait déjà de plus de 1 milliard le budget initial, puis ce n'est pas encore fini. Bien là, moi, je... on va attendre, là, qu'ils soient plus avancés avant de prendre une décision; c'est la centrale jumelle.

Ceci dit, s'ils ont commis des erreurs, on n'est pas obligés de recommettre les mêmes erreurs, hein, non plus, là. Tu sais, c'est une réfection, ça fait qu'ils vont tirer leçon, et je pense qu'on va pouvoir avoir des éléments.

Là, il me dit: Le coût. Premièrement, faisons attention. Ce n'est pas pour rien tantôt j'ai parlé de barrages hydro-électriques puis de centrales nucléaires, parce que vous diriez, M. le Président: Bien là, si c'est 0,072 \$ pour 1,9 milliard, bien, si c'était plus élevé, si c'était 3 milliards, bien là, ça veut dire, ça va être quoi, 0,12 \$? Attention, ce n'est pas tout à fait de même que marche, parce qu'il faut l'amortir sur 30 ans, là, tu sais...

Et les coûts d'opération d'une centrale nucléaire sont nettement plus élevés, les coûts annuels d'opération, que des coûts annuels d'opération d'un barrage. Un barrage, tu as besoin de bien du monde quand tu le construis, O.K., beaucoup, beaucoup de main-d'oeuvre requise pour la construction. Mais une fois qu'il est construit, le barrage, tu as des surveillants, là, puis tout ça, mais, tu sais, je veux dire, il n'y a pas tant de monde que ça, une fois... Puis ce n'est pas pour rien qu'on défait les chantiers, parce que... Puis que c'est souvent comme ça que ça... On va à Radisson, c'est... Il y avait bien du monde à Radisson, à l'époque, quand on l'a construit, Baie James, mais il y a moins de monde actuellement. Donc, il y a les coûts de construction qui vont être affectés, et on a besoin des chiffres de Point Lepreau pour voir l'est-ce qu'il en est.

Mais faisons attention à des petits calculs rapides simples, que 1,9 milliard égale 0,072 \$, ça fait que, si c'est 1 milliard de plus, ça va être forcément, mettons, 0,10 \$, ou quoi que ce... Ce n'est pas de même que ça marche pantoute. C'est... Il y a les coûts d'opération qu'on doit tenir compte, parce qu'ils sont beaucoup plus élevés, les coûts d'opération et d'entretien par année, que... Donc, on amortit sur plusieurs années, évidemment, le coût de construction.

Donc, c'est pour ça que j'invoque ici la Commission canadienne de la sûreté nucléaire, qui dit que, dans le fond, le... et conclut que finalement ces centrales-là sont... les centrales nucléaires qu'on a au Canada, c'est des centrales qui sont sécuritaires, etc., mais que... ils disent qu'ils veulent resserrer les réglementations. Ils ont formulé plusieurs recommandations visant à renforcer les couches de défense intégrées, non seulement en conception, mais aussi pour l'entretien, recommande... ait des améliorations de conception visant la gestion des accidents. Donc, on attend après ça, M. le Président.

**Le Président (M. Pelletier, Rimouski):** ...M. le ministre. Vous allez pouvoir continuer tout à l'heure. Je laisse la parole maintenant à M. le député de Rivière-du-Loup.

**M. D'Amour:** Merci, M. le Président. Alors, en écoutant le ministre, ce matin, à travers sa présentation, je suis... Je suis heureux de l'interpellation, parce que ça permet de remettre les choses dans leur contexte, d'avoir une analyse des chiffres qui est approfondie et qui nous permet de voir l'avenir.

Si ce n'était pas, M. le Président, de l'obsession et de l'acharnement de l'opposition, ce matin, à vouloir faire disparaître le gagne-pain de centaines de personnes en Mauricie, là, je serais heureux de l'interpellation. Ça nous permet carrément de mettre les choses au clair, et je pense qu'il faut s'en réjouir. On se le rappelle, hein: 3 % de la capacité énergétique du Québec relève de Gentilly-2, 800 emplois directs, 300 emplois indirects. Et on est le gouvernement de l'économie, et ça, on y tient.

Tout à l'heure, j'ai eu l'occasion, M. le Président, de vous entretenir sur la stratégie énergétique globale du gouvernement. J'ai mis en évidence les gestes concrets qui ont été posés dans l'économie des régions du Québec, justement par cette stratégie-là, au cours des dernières années, et c'est ce qui fait que le Québec, M. le Président, est un leader au Canada et à l'échelle internationale en matière de développement durable. Parce que — on doit le souligner, hein — 97 % de l'énergie qui est produite au Québec est une énergie qui est hydroélectrique, donc propre, renouvelable, et ça fait partie de notre stratégie à long terme.

La lutte aux changements climatiques demeure une priorité pour le gouvernement, c'est ce que vient dire la stratégie. D'ailleurs, notre premier plan d'action de lutte aux changements climatiques 2006-2012 nous permet d'atteindre notre cible de réduction des gaz à effet de serre de 6 % sous le niveau de 1990 d'ici la fin de la présente année, M. le Président. Cette cible s'inscrit dans l'esprit du Protocole de Kyoto, et on en est confiants, on est confiants d'y arriver, malgré le retrait du gouvernement fédéral de cette entente. Toutes les mesures, 26 d'ailleurs qui étaient prévues au plan d'action québécois 2006 à 2012, sont en cours présentement. La dernière mise en place, c'est celle de nouvelles normes de construction dans les bâtiments résidentiels. Ça aussi, ça fait partie des gestes concrets de la part du gouvernement. Il y a le dernier bilan des émissions de gaz à effet de serre, qui est celui de 2009, et qui faisait état de 2,5 % de réduction. On va savoir, en 2014, dans peu de temps, si nous avons atteint notre cible de 6 % de réduction grâce au premier plan d'action.

Alors, je pense que c'est ça qui finalement nous permet de dire qu'on agit de façon conséquente. C'est le député de Marie-Victorin tout à l'heure qui disait: Nous sommes conséquents avec nous-mêmes. Bien, s'il y a des gens, s'il y a un parti politique qui est conséquent, à travers les gestes qu'il pose, c'est le gouvernement actuel, M. le Président, à travers une stratégie, à travers des cibles, à travers des analyses sérieuses qui vont nous permettre de protéger l'économie des régions et qui vont permettre au Québec d'être non seulement à l'avant-garde, mais d'être concurrentiel à travers ses sources énergétiques, pour nous permettre justement d'attirer des investisseurs, pour nous permettre de créer d'autres emplois partout dans les régions du Québec.

J'ajouterais qu'il y a plus de 875 millions de dollars qui sont engagés ou ont déjà été dépensés pour permettre au Québec de devenir un leader de l'économie verte, ça, il n'y a pas personne qui peut nier ça. L'opposition est en accord avec cette déclaration. Notre gouvernement se concentre maintenant à l'ère post-Kyoto, avec notre cible ambitieuse de réduction de 20 % pour 2020. Pour nous, là, le développement durable, l'environnement, ce n'est pas dans un plan quelconque, tel que le propose l'opposition; c'est maintenant que ça se passe. Notre cible est d'autant plus ambitieuse que 97 %, je le disais tantôt, de l'énergie produite au Québec est hydroélectrique, propre, renouvelable. Et, au Québec, les études démontrent que le coût cumulé de l'inaction dû aux changements climatiques serait de l'ordre de 3 milliards à 21 milliards d'ici 2050. Alors, c'est d'avoir une vision, c'est de poser les gestes qui sont en conséquence de cette vision-là aujourd'hui pour protéger, je le disais, les emplois, pour protéger notre économie à long terme, et pour faire en sorte que le Québec continue d'être considéré comme étant un leader dans le monde.

On est le gouvernement de l'économie, je l'ai dit. On agit pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre, puisque nous préférons investir des milliards dans la création de richesse pour tous les Québécois plutôt que de voir l'économie subir les coûts reliés aux changements climatiques. Pour atteindre notre cible, le gouvernement travaille activement à l'élaboration d'un deuxième plan d'action sur les changements climatiques, 2013-2020, cette fois-ci. 2013-2020, qui va être dévoilé au printemps, c'est dire qu'on est proactifs, M. le Président. Et Gentilly-2 fait partie de ce processus-là sur le plan de l'analyse, pour qu'on prenne les bonnes décisions. Puis une bonne décision, pour nous, là, ce n'est pas pour la prochaine élection. Une bonne décision, pour nous, c'est pour l'avenir du Québec, l'avenir de ses régions puis l'avenir de ses familles, tout en tenant compte de l'aspect sécuritaire.

Alors, j'entendais des âneries qui se disaient, ce matin, en point de presse, à l'effet que... on parlait d'une piscine, là, pour les déchets, hein? Lorsqu'on parle d'une piscine, là, je veux dire, ce n'est pas ça, là. On agit de façon sécuritaire. Le tout est entreposé de façon sécuritaire. Et, en ce qui nous concerne, là-dessus, nous sommes intraitables.

Économie, énergie, développement, c'est des mots qui collent au gouvernement, et on entend être à la hauteur de nos engagements à cet effet, M. le Président.

**Le Président (M. Pelletier, Rimouski):** Merci, M. le député. Pour cinq minutes, maintenant, M. le député de Marie-Victorin.

● (11 heures) ●

**M. Drainville:** Merci, M. le Président. Alors, le ministre refuse de nous donner le prix du kilowattheure produit par Gentilly à partir duquel il décide de la fermer, hein, il refuse de trancher. C'est quand même quelque chose, M. le Président, là: il confirme le chiffre de 0,072 \$ du kilowatt, qui correspondait à l'investissement initial de 1,9 milliard pour les coûts de réfection, mais il refuse de nous dire à partir de quand ça devient trop cher de restaurer, de reconstruire Gentilly. C'est quand même quelque chose, ça, M. le Président, là. Que le ministre lui-même refuse de tirer la ligne quelque part puis de la rendre publique, d'informer les Québécois de ça. Premier point.

Deuxième point. Vous avez entendu, comme moi, le député de Rivière-du-Loup, qui dit: Notre gouvernement a mis 850 millions dans les énergies vertes. Alors, le gouvernement libéral aurait mis — présumons, là, que le chiffre est exact — le gouvernement libéral aurait mis 850 millions dans les énergies vertes, et s'apprêterait, s'il vont de l'avant, à mettre plus de 2 milliards dans le nucléaire. Est-ce que ça vous impressionne, ça, M. le Président? 850 millions dans les

énergies vertes, plus de 2 milliards dans le nucléaire. Trouvez-vous ça logique? Pensez-vous que ça a du bon sens? C'est-u le genre de choix d'avenir qu'on veut faire? Moi, si j'étais à sa place, je ne m'en vanterais pas. Mettre deux fois plus d'argent dans le nucléaire que dans les énergies vertes, ce n'est pas fort, fort, fort comme bilan, ça là, là.

Troisièmement, M. le Président, ils aiment ça nous parler de chiffres, puis d'économie, puis tout ça. Nous autres, on y croit, à l'économie puis on croit aux retombées économiques, M. le Président. Sauf que sur des travaux de plus de 2 milliards, là... Prenons les chiffres d'Hydro, tiens, parce que c'est les derniers chiffres qu'on a. Sur des travaux de 1,9 milliard, savez-vous c'est quoi, les retombées économiques pour le Québec selon Hydro-Québec? Document d'Hydro, M. le Président: les retombées économiques pour l'ensemble du Québec liées aux travaux de Gentilly... sur Gentilly, ça va être 600 millions selon Hydro-Québec. 600 millions, M. le Président.

Alors, des retombées économiques de 600 millions sur un projet de 2 milliards, ça veut dire que 30 % des retombées vont venir au Québec puis 70 % des retombées vont aller ailleurs, hors Québec. Trouvez-vous ça impressionnant, M. le Président, vous, que sur 2 milliards il y ait seulement 30 % des retombées qui viennent au Québec selon Hydro-Québec et que la vaste majorité, les deux tiers des retombées, s'en aille hors Québec? On n'est pas impressionnés par ça, nous autres, M. le Président. Je veux dire, s'ils veulent justifier leur choix de reconstruire Gentilly sur la foi des retombées économiques, ils sont bien mieux de produire des chiffres plus convaincants que ça.

Quatrièmement, M. le Président, parlons-en, des retombées. Vous savez qu'il y a des contrats qui ont été donnés déjà par Hydro-Québec, des contrats liés à la réfection. Il y a eu des études préliminaires qui ont été menées. On veut savoir du ministre, M. le Président, combien a été dépensé depuis 2008 pour la réfection de Gentilly-2. Combien d'argent public avons-nous dépensé pour la réfection de Gentilly-2? J'entends bien sûr aussi les sommes dépensées par Hydro-Québec.

Je vous donne un exemple, M. le Président. C'est connu: Hydro choisit General Electric Energy pour le contrat de Gentilly. Radio-Canada, 12 février 2009: Hydro-Québec a accordé des contrats totalisant 120 millions à General Electric Energy, filiale de General Electric, pour la réfection de l'îlot turbine, qui va prolonger la durée de vie de Gentilly-2. General Electric Energy remplacera, modernisera certaines des composantes de la turbine à vapeur et de l'alternateur, va réparer et aligner la fondation du groupe... Ça, c'est... je serais curieux de savoir, M. le Président, sur les 120 millions, là, qui ont été donnés à General Electric, là, il y en a combien qui ont été investis au Québec. Tu sais, j'aimerais ça savoir, là, qu'est-ce qu'on a eu, là.

Puis je pose la question, M. le Président, de façon plus globale, là. Tu sais, visiblement, ça, c'en est un exemple. Écoutez, un contrat de 120 millions, là, pour la réfection de Gentilly-2, là. On a mis combien de centaines de millions dans la réfection de Gentilly-2, jusqu'à maintenant? On a dépensé combien d'argent en sachant que Point Lepreau allait dépasser et en ne sachant pas qu'on allait aller de l'avant avec les travaux, là, avec les travaux de reconstruction, là?

Alors, M. le Président, il me semble... Puis je pose la question: Est-ce que le gouvernement a tellement le bras dans le torse, est-ce qu'ils ont tellement investi de centaines de millions dans Gentilly que c'est pour ça qu'ils ne savent plus trop quoi faire avec?

**Le Président (M. Pelletier, Rimouski):** Merci, M. le député. Pour cinq minutes, M. le ministre.

**M. Gignac:** M. le Président, je ne sais pas par quel bout commencer, parce qu'il se dit tellement de choses, l'autre côté, des fois, c'est comme... Je pense que j'ai le goût de... Il y a une chose que j'ai trouvée bien déplorable, puis on va revenir aux chiffres tantôt, mais, quand on a utilisé toute la... parce que j'ai... on me rapporte qu'on a utilisé l'image, là, de la piscine, là, pour les déchets, le combustible irradié, là, puis la piscine le long du Saint-Laurent, là. Je pense, c'est le député de L'Assomption qui aurait utilisé cette image-là.

L'idée, c'est que les gens, ils pensent peut-être que c'est un bassin de décantation extérieur comme une usine de filtration. On n'est pas dans un bassin de décantation extérieur, là, d'une usine de filtration en bordure du Saint-Laurent, là, ou une piscine hors-terre, là, M. le Président, là, à l'air, là, comme un bassin de décantation. En fait, vous savez, c'est dans un bâtiment fermé, qui est bétonné, O.K., c'est dans une piscine, mais dans un bâtiment. Dans un bâtiment, on n'est pas dans une piscine hors-terre, là, on n'est pas dans un bassin de décantation qui est à côté du fleuve, là. On n'est pas là pantoute.

Ça fait que faisons attention aux images qu'on utilise, parce que des fois, au plan intellectuel, on prend des petits raccourcis, puis il manque des petits bouts, hein? Donc, oui, dans une piscine, mais dans un bâtiment fermé, bétonné, qui répond aux normes de sécurité de la Commission canadienne de sécurité nucléaire.

Donc, maintenant qu'on a remis les barres sur les t puis les points sur les i là-dessus, parce que je pense que c'est important de sécuriser le public, nous, M. le Président, notre gouvernement l'a toujours dit, qu'on avait un préjugé favorable pour la réfection. Ça fait que, oui, il y a des montants de travaux d'ingénierie qui ont été dépensés, mais ce n'est pas inutile. C'est parce que, si c'est dans le cadre d'une réfection qui pourrait se faire, bien, il faut qu'ils les fassent, ces travaux-là. Donc, c'est... Ils présumant qu'on ne la fera pas, la réfection, puis là ils disent: C'est un gaspillage. Attends un peu. Il faut que tu fasses des travaux minimums, parce qu'il y a une décision qui doit se prendre. Il y a une décision qui soit... prendre.

Mais, à la lumière des dépassements de coûts qu'on vit actuellement à Point Lepreau, moi, quand j'ai vu ça au mois de novembre dernier, parce qu'on pensait initialement prendre une décision avant les fêtes, mais quand on a vu ces dépassements de coûts là, j'ai dit: Un instant et trois quarts. On veut avoir l'heure juste, là. On ne commencera pas à improviser, là. Ce n'est pas le 31 décembre 2011, c'est 31 décembre 2012 que, dans le fond, l'échéancier... parce qu'elle a une vie utile qui prend fin. C'est sur 30 ans, donc il faut prendre une décision là-dessus.

Donc, vous savez, il se dit bien des choses du côté de l'opposition. C'est quand même, quoi, 800 travailleurs. On parle d'une équipe d'ingénieurs spécialisés. On a une expertise au Québec, M. le Président. C'est une filière importante. On a cette expertise-là. C'est des emplois bien rémunérés, je peux vous dire ça aussi. Donc, ça a quand même des impacts économiques importants.

Là, après, ils commencent à comparer qu'on ne fait rien ou pratiquement pas d'argent, là, dans les énergies renouvelables, éoliennes. On va parler de chiffres, parce qu'ils parlaient de 2 milliards pour la réfection versus des grenailles, soi-disant, pour l'énergie renouvelable, là. Bien, regardez, on va remettre les pendules à l'heure une fois encore, puis je remercie de l'opportunité de cette interpellation.

L'éolien, notre premier appel d'offres de 1 000 MW lancé en 2003: 1,8 milliard de dollars pour 1 000 MW. Je vous rappelle que, notre cible, c'est 4 000 MW avant 2015. 4 000 MW avant 2015. Premier appel d'offres: 1 000 MW, 1,8 milliard, plus de 7 000 emplois directs et indirects. Ça, c'est notre gouvernement, là, O.K. On a six parcs éoliens en opération. Notre deuxième appel d'offres, lancé en 2005: 2 000, pour la deuxième tranche de mégawatts, pour 2 000 MW, on parle de 5,5 milliards, 5,5 milliards pour 17 000 emplois directs et indirects.

Déjà, là, on est rendus, là, à 7 milliards de dollars pour ce volet de 3 000 MW d'appel d'offres avec des milliers d'emplois créés. Puis tantôt il osait nous dire qu'on ne dépensait à peu près rien dans de l'énergie propre et renouvelable et des sources d'énergie émergentes. Je ne comprends pas, là. Je ne comprends vraiment pas où qu'il prend ses chiffres. Sans doute, ça démontre la faiblesse de l'équipe économique du côté du Parti québécois, M. le Président.

**Le Président (M. Pelletier, Rimouski):** Merci, M. le ministre. M. le député de Rivière-du-Loup.

● (11 h 10) ●

**M. D'Amour:** Merci beaucoup, M. le Président. Au moins, ce matin, les choses sont claires. Il y a deux positions qui, finalement, s'opposent très clairement. D'entrée de jeu, l'opposition nous a dit: Le gouvernement a pris une décision puis il veut l'imposer après une élection. Nous, on dit clairement qu'on a un préjugé favorable à l'égard de la rénovation, de la réfection de Gentilly-2. C'est clair qu'au nom d'un pseudo-plan de diversification, là, le PQ nous dit, là: Scrapez ça, là, tournez le dos à l'expertise développée par le Québec, tournez le dos aux familles, hein, qui ont un emploi, les gens qui travaillent aux côtés ou à l'intérieur de cette... de Gentilly-2, oubliez tout ça, là, on va scraper l'économie de la Mauricie — parce que c'est de ça dont on parle, on parle de l'avenir économique de la Mauricie — et là on nous ramène l'idée d'un plan de diversification, M. le Président.

Avril 2003, Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine, plan de diversification, taux de chômage: 17,5 %. Vous êtes le député de Rimouski, vous n'êtes pas tellement loin de la Gaspésie, vous êtes un témoin privilégié de ça, dans votre région, M. le député de Rimouski, 10 %, le taux de chômage en avril 2003, hein? Du côté d'Abitibi-Témiscamingue, 10 %. Saguenay—Lac-Saint-Jean, une autre région qu'on connaît bien, 11,5 %. Où est-ce qu'il était, le plan de diversification du PQ, à l'époque? Côte-Nord, Nord-du-Québec, 10,4 %.

Puis, lorsqu'on parle du Nord-du-Québec, nous, M. le Président, on a au moins l'avantage de proposer le Plan Nord aux Québécois, de développer cet immense territoire dans un contexte d'exploitation des ressources minières et de création d'énergie. Le PQ est contre, M. le Président. Mais, nous, on fait de ce projet-là le fer de lance de notre économie au Québec. On veut enrichir les Québécois. Et, de leur côté, bien, qu'est-ce qu'on propose? Un plan de diversification puis des études sur la souveraineté à n'en plus finir. C'est ça qu'on propose.

Alors, nous, on regarde actuellement de façon responsable, droit devant nous, là, on se dit: On va évaluer non seulement la pertinence, mais on va évaluer, dans un cadre sécuritaire, les retombées à long terme. C'est le député de Marie-Victorin qui disait ce matin: De toute façon, même si on investit 2 milliards de dollars, en 2040 on va avoir atteint la vie utile, ça va être terminé. 2040, M. le Président, si mon calcul est fidèle, c'est dans près de 30 ans, hein, c'est plus d'une génération. Une période pendant laquelle on parle de centaines et de centaines d'emplois, de centaines d'emplois indirects, mais, davantage, on parle de production énergétique et de développement énergétique du Québec dans un cadre de développement de notre savoir-faire, de notre expertise et au nom de l'économie du Québec. Alors, c'est ça qu'on propose, M. le Président, dans un cadre tout à fait sécuritaire.

Les gens qui nous écoutent ce matin sont à même de constater, là, c'est clair, là, hein: il y a deux visions. Tantôt le député de Marie-Victorin avait une série d'attendus, là, à l'effet, là... Trouvez-vous ça impressionnant? Moi, je ne suis pas très impressionné, M. le Président, de la part de l'opposition ce matin. J'entendais le député qui disait s'être levé à cinq heures pour s'être préparé, ce n'est pas très gratifiant comme spectacle.

On est devant un débat au Québec présentement sur l'avenir d'un outil de développement économique. C'est important. On l'évalue correctement dans un sens qui est celui de l'économie, dans un sens qui est celui de la production énergétique du Québec, dans un sens de l'avenir de toute une région.

Alors, il y a deux positions. Vous avez un plan de diversification tel qu'abordé par les députés de l'opposition ce matin, là. On va mettre deux milliards là-dedans demain matin, un plan de diversification, puis on va régler tous les problèmes. Sans tenir compte de ce qu'on a bâti au Québec? Sans tenir compte de ce qu'on a développé? Sans tenir compte de ce qu'on a mis en place? Moi, j'ai beaucoup de difficultés avec ça.

Moi, je suis un député de région, M. le Président, comme vous le savez, et chaque emploi en région, ça compte, c'est important. Dans ma région, nous, on a développé le secteur de la tourbe, hein, un volet de l'industrie minière. On a développé un savoir-faire qui permet à la région, aujourd'hui, d'exporter ses produits dans près d'une trentaine de pays du monde. Alors, à d'autres niveaux, là, en matière d'énergie nucléaire, ça s'est fait aussi au Québec, dans un cadre sécuritaire, ai-je besoin de le rappeler? Est-ce que l'économie du Québec peut se priver de cette effervescence en Mauricie en regard de l'industrie nucléaire? Moi, je ne suis pas certain, M. le Président.

Alors, vous avez devant vous un ministre, un député qui disent: Nous, on prend le temps de bien analyser, de bien étudier, de se projeter dans le temps dans un cadre de vision pour amener le Québec encore plus loin. Ce n'est pas sorcier. Alors, vous avez la vision d'un plan de diversification qui n'existe que dans l'imaginaire et sur les tablettes quelque part dans les bureaux du Parti québécois, et une vision axée sur l'avenir économique du Québec, l'avenir économique et social, au nom des services que l'on doit accorder aux Québécois. Et, moi, je suis très fier de faire partie de cette équipe-là, M. le Président. Je conclus là-dessus.

**Le Président (M. Pelletier, Rimouski):** Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole à M. le député de L'Assomption pour cinq minutes.

**M. McKay:** Oui, merci, M. le Président. Alors, c'est très clair en effet, et le député de Rivière-du-Loup vient de l'indiquer: ce que le gouvernement libéral veut, à ce moment-ci, c'est de projeter le Québec dans le nucléaire pour un autre 25 ans. Il veut non seulement projeter le Québec dans le nucléaire pour un autre 25 ans et engloutir des milliards de dollars de nos fonds publics de façon totalement irresponsable... Parce que ça fait longtemps qu'on sait que Point Lepreau allait dépasser ses coûts. À l'automne dernier, ça a été confirmé par un rapport de vérificateur, mais c'est de l'information dont on disposait depuis très longtemps.

Et, d'un autre côté, bien, il y a le Parti québécois, qui a une stratégie pour mettre de l'avant une politique énergétique qui va profiter à l'ensemble des Québécoises et des Québécois, qui est une stratégie énergétique avec une hiérarchie... qui met en haut de la hiérarchie l'économie d'énergie et l'efficacité énergétique. Et ça, M. le Président, ça va profiter à toutes les régions du Québec, ça va créer de l'emploi dans toutes les régions du Québec, incluant, naturellement, le Centre-du-Québec, la Mauricie, incluant le Bas-Saint-Laurent et incluant la région de Lanaudière, que j'ai l'honneur de représenter.

Maintenant, ce que nous remarquons, c'est que le ministre des Ressources naturelles refuse de dévoiler les chiffres sur les montants qu'il a déjà engagés, que son gouvernement a déjà engagés dans la reconstruction de Gentilly-2 sans savoir... sans avoir pris la décision finale s'il va aller de l'avant ou non. Alors, qu'on nous dise que c'est une façon responsable de gérer l'argent public, je ne crois pas que c'est le cas, surtout lorsque le député de Rivière-du-Loup vient justifier cette fuite en avant nucléaire par... et cette fuite en avant de gaspillage de fonds publics par le développement durable. Aïe! Ça, c'est... Celle-là, là, je pense, ça valait la peine de venir, aujourd'hui, ici, juste pour se faire dire ça, que le nucléaire, au Québec, c'est de faire du développement durable.

Alors, si c'est du développement durable et si le gouvernement veut respecter la Loi sur le développement durable, qui a été adoptée à l'unanimité des membres de l'Assemblée nationale, eh bien, qu'il nous dépose ici le mémoire, où on a analysé... où le gouvernement aurait analysé cette décision, donc, d'aller de l'avant avec la reconstruction de Gentilly-2 en fonction des 16 principes énoncés dans la Loi sur le développement durable. Moi, je l'ai fait, là: j'ai pris les 16 principes, un après l'autre — et je vous en ferai grâce ce matin, M. le Président — mais il n'y a aucun des 16 principes du développement durable de la loi adoptée ici, à l'unanimité des membres de l'Assemblée nationale, qui sont respectés.

Alors, ce qui est très important aussi à voir, c'est quel est le sort des déchets nucléaires. Parce que, vous savez, la Société de gestion des déchets nucléaires est venue au Québec, l'an dernier, pour consulter les Québécois sur où est-ce qu'on pourrait trouver un bon site, là, pour enfouir les déchets nucléaires de tout le Canada. Alors, moi, je demanderais au ministre: Où en est rendu le processus? Quelle est la position du gouvernement du Québec sur cette question de la gestion à long terme des déchets nucléaires?

Il y a une piscine à Gentilly-2, qui... les déchets nucléaires sont entreposés de façon temporaire dans cette piscine, et on nous propose... on n'a toujours pas de solution définitive. Alors, quelle est la solution définitive que le gouvernement du Québec envisage? Et est-ce que le gouvernement du Québec envisage de renforcer... est-ce que le projet de réfection... de reconstruction de Gentilly-2, est-ce qu'il y a, dans ce projet-là, des mesures pour renforcer le toit de la piscine?

Parce que je vous indiquais, M. le Président, que le toit de cette piscine-là n'est pas inclus dans la zone de confinement de la centrale même, et son toit n'est pas... n'a jamais été renforcé pour faire face à une attaque, par exemple, s'il y avait un avion qui était projeté ou un missile qui était projeté sur cette piscine-là. Alors, ce n'est pas le cas. Alors, est-ce qu'on peut avoir les chiffres déjà engloutis? Est-ce qu'on peut avoir l'analyse sur la Loi du développement durable? Et est-ce qu'on peut savoir ce que le gouvernement va faire à long terme...

**Le Président (M. Pelletier, Rimouski):** Merci, M. le député. M. le ministre, pour cinq minutes.

● (11 h 20) ●

**M. Gignac:** M. le Président, c'est sûr que je vais faire sortir le verbatim, là, parce qu'à ma connaissance ni moi ni mon collègue avons parlé que le nucléaire était une forme d'énergie renouvelable ou durable, et c'est une énergie propre parce qu'en termes d'émission de gaz à effet de serre évidemment que ce n'est pas comme des combustibles fossiles. Mais tout le monde sait que ce n'est pas une énergie renouvelable, là, on se comprend bien, là. Donc, on va vérifier le verbatim, mais je serais très étonné. Si c'est le cas, on va corriger le tir.

On ne commencera pas à aller faire une définition d'«énergie nucléaire», mais je n'aimerais pas qu'on nous impute non plus des propos, parce que, nous, on a fait le choix de l'énergie propre et renouvelable et on a toujours dit que le nucléaire n'était pas au coeur de notre stratégie énergétique. Mon collègue ministre de l'Environnement et responsable du Développement durable a toujours dit et a répété qu'il n'était pas de notre intention de développer cette filière-là, nous autres. Puis, nous autres, on ne change pas d'opinion, c'est notre... depuis 50 ans, on a toujours dit qu'on n'avait pas l'intention de construire des chapelets de centrales nucléaires, là. Donc, la réfection, c'est une chose, mais développer cette filière-là, contrairement au Parti québécois qui l'a déjà proposé, ce n'est pas notre intention. Mais évidemment on va vérifier parce que... au niveau des propos qu'on nous impute, parce qu'évidemment ce n'est pas une forme d'énergie renouvelable.

Vous savez, M. le Président, on va prendre... on ne fera pas aucun compromis sur la sécurité. Et c'est évidemment le traitement de... en fait, des déchets vont être traités. Et ce n'est pas pour rien que nous allons... Nous attendons, nous voulons voir au niveau de la Commission canadienne de la sûreté nucléaire aussi, avec toutes les nouvelles recommandations, ils disent... Le groupe de travail, puis, ça, c'est dans le rapport du mois d'octobre dernier, «le groupe de travail [...] a formulé plusieurs recommandations visant à renforcer chacune des couches de défense intégrées à la conception des centrales». Et il y a des mesures aussi d'intervention d'urgence; je vous fais grâce, là, de toutes les recommandations.

Mais c'est évident que, ça aussi, le traitement au niveau des déchets nucléaires, c'est un élément. Donc, en quelque part, je vais dire: On n'est pas pour improviser. Il dit: Qu'est-ce qu'on va faire avec les déchets? Il y a une résolution

qui a été adoptée ici, à l'Assemblée nationale, avant que j'aie le plaisir de venir siéger ici. Je pense que... de mémoire, et il y a eu une... en fait, une résolution unanime que ce ne serait pas au Québec. O.K.? Donc, avec la Commission canadienne de la sûreté nucléaire, on avait une résolution unanime pour que ce soit enfoui et que ce serait ailleurs qu'au Québec.

Evidemment, j'aimerais ça voir ça dans le cadre d'un programme du Parti québécois, un Québec souverain. Ce serait intéressant, je pense que le député de Rivière-du-Loup, là, au plan intellectuel, là, de voir, là, le Parti québécois qui aspire à être souverain puis qui dit: Ah! On va négocier avec le reste du Canada. On a tout de suite une priorité; on veut se séparer du reste du Canada, là, mais on a tout de suite une priorité. Seriez-vous prêt à accepter, là, en Saskatchewan ou un endroit en Ontario peut-être l'entreposage des déchets nucléaires? Hé! Je pense que ça partirait sur des chapeaux de roue un peu sur la soi-disant collaboration avec le reste du Canada. Donc, vous voyez le genre? Nous, on pense qu'être au sein de la fédération canadienne a beaucoup d'avantages. Mais ça me fait bien rire parce qu'on a une résolution unanime pour qu'on puisse dire qu'on veut s'entendre avec les autres partenaires pour l'entreposage, mais en même temps, eux, on sait où ils logent.

Donc, le point est le suivant: c'est que ça fait partie de tout le questionnement et de tous les éléments qu'on aura besoin pour prendre une décision éclairée. Ce n'est pas juste le coût de réfection de la centrale qui est important, mais c'est également les coûts d'opération, les coûts d'entreposage de façon sécuritaire, s'il faut renforcer le bâtiment, le toit: c'est toutes des choses... On ne lésinera pas sur la sécurité, M. le Président, il n'y aura aucun compromis de notre côté là-dessus.

**Le Président (M. Pelletier, Rimouski):** Merci, M. le ministre. M. le député de Rivière-du-Loup.

**M. D'Amour:** Merci beaucoup, M. le Président. Alors, c'est l'occasion pour moi peut-être de revenir sur certains éléments, ce matin, de cet important dossier, j'oserais même dire cet épineux dossier, compte tenu de l'interpellation de ce matin.

Je veux vous dire, M. le Président, que le gouvernement est plus que sensible à ces différentes dimensions: le maintien d'une installation existante de 675 MW qui produit 500 TWh par année sans émission de gaz à effet de serre... le prix de revient de l'électricité, après la réfection, qui demeure compétitif, de l'ordre de 0,072 \$ du kilowattheure en argent 2012; localisation de Gentilly-2 à proximité des grands centres de consommation, qui permet, M. le Président, de répondre à plusieurs aspects stratégiques pour le réseau, alors la centrale qui fournit de l'électricité de façon continue, ce qui contribue aussi à la stabilité et à la fiabilité du réseau de transport d'énergie d'Hydro-Québec; centrale considérée comme un moyen efficace de diversification de la production, ce qui est nécessaire lorsqu'on considère que nous possédons un parc de production globale à 96 % hydroélectrique; la réfection de la centrale, qui assure la présence du Québec dans une filière qui demeure tout de même très importante sur l'échiquier énergétique, contribuant ainsi au maintien d'une expertise québécoise en ce domaine jusqu'à l'horizon de 2040 — j'en ai parlé abondamment tantôt, de 2040, cette période de près de 30 ans pendant laquelle l'économie de la Mauricie pourra bénéficier des emplois et de l'activité économique qui entoure; les études environnementales portant sur le projet de réfection, qui ont démontré que celui-ci n'aurait aucun impact significatif sur l'environnement et que les mesures d'atténuation prévues par Hydro-Québec, pour les travailleurs et pour la population, étaient appropriées.

On doit tirer avantage de la réfection en cours de la centrale jumelle de Gentilly-2 ainsi que prendre connaissance de l'actualisation des études économiques commandées à Hydro-Québec, et, dans ce contexte, on peut dire que l'avenir de la centrale n'est pas une décision qu'on peut prendre à la légère, M. le Président.

Alors, toutes les analyses dont le ministre a parlé, dont il a été question ce matin, c'est important de les faire cheminer, de les faire dans le respect de chacun, et, en prenant en considération chacun des éléments qui y sont contenus, nous devons à la population de prendre le temps nécessaire, le temps qui est voulu afin de prendre un choix éclairé.

C'est un dossier qui est aussi, et on l'a souligné abondamment ce matin, qui est beaucoup trop important pour l'économie de la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec pour qu'on puisse se laisser dicter, là, une vision un peu parfois farfelue de la part de l'opposition. On souhaite donc prendre une décision qui est éclairée.

Ça implique beaucoup de considérations, c'est-à-dire de continuer à suivre le projet de réfection de Point Lepreau, de recevoir et analyser tous les rapports à cet égard qui ont été produits ou en voie de production, justement pour ne pas se tromper. C'est trop important, M. le Président, et c'est la raison pour laquelle le gouvernement fait preuve d'une vigilance à tout point de vue pour protéger l'économie, pour protéger les emplois, pour protéger, je l'ai dit tantôt, protéger les familles, leur gagne-pain, protéger l'expertise qui a été développée par les Québécois, le positionnement de leader du Québec à ce chapitre. Bref, c'est l'occasion, pour nous, de réitérer les éléments de réflexion du gouvernement à ce moment-ci.

J'ai eu l'occasion de vous parler de la stratégie énergétique du gouvernement, qui, depuis quelques années, a non seulement pris forme, mais qui a permis des gestes concrets qui permettent le développement de notre production, qui permettent au Québec de définir des marchés, qui permettent au Québec d'aller chercher des revenus, qui permettent au Québec de générer de l'emploi dans les différentes régions du Québec. On a parlé du Plan Nord.

Il faut avoir une vision globale. Nous sommes le gouvernement du Québec, et, à cet égard, on a une responsabilité, de laquelle nous nous acquittons au quotidien, pour faire en sorte que chacun des Québécois et chacune des Québécoises puisse y trouver correctement et logiquement son compte. On parle de nos services, on parle de la pérennité de nos services; ça fait partie d'un ensemble. Alors, je constate que l'opposition ramène ça sur un débat parfois un peu restreint. Alors, essayons d'avoir une vision plus large, une vision commune, plus importante, et faire en sorte qu'on puisse continuer nos évaluations, et, au terme de ces évaluations, prendre une décision éclairée, qui ira dans le sens de l'intérêt du Québec, M. le Président.

Je pense que c'est ça qui est bien important: 800 emplois directement, 300 emplois indirects, et une région qui nous regarde ce matin, qui prend acte de chacune de nos positions, de chacune de nos déclarations, et qui attend de nous qu'on prenne la meilleure décision qui soit. Pas une décision à courte vue, là; une décision qui aura une portée à long terme, dans l'intérêt de chacune des parties impliquées.

Alors, moi, je suis très fier de faire partie de ce débat-là ce matin et de regarder droit devant en se disant: On a le devoir de prendre une décision, là, qui va dans le sens d'une vision commune et de ce que doit être l'économie du Québec.

**Le Président (M. Pelletier, Rimouski):** Merci, M. le député. Maintenant, la parole est à M. le député de L'Assomption.

● (11 h 30) ●

**M. McKay:** Merci, M. le Président. Alors, une vision commune, M. le Président, ça commence par dire la vérité aux Québécoises et aux Québécois, et à dire la vérité aux gens de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Et, lorsque le député de Rivière-du-Loup répète, comme il vient de le faire, que l'électricité produite par Gentilly-2 reconstruite serait à 0,072 \$ du kilowattheure, bien, son ministre, là, l'a contredit quelques minutes auparavant en reconnaissant que, oui, ça va coûter plus cher que les 2 milliards de dollars initiaux.

À Point Lepreau, qui est une centrale jumelle, c'est au moins 1 milliard de plus, alors ce n'est plus 0,072 \$, là. Et le ministre a refusé de le dévoiler, parce qu'il est... je ne sais pas s'il est gêné, il pourra nous le dire, pourquoi, nous expliquer pourquoi il ne veut pas le faire.

Développons la vision commune et rappelons-nous, M. le Président, la motion adoptée ici, à l'Assemblée nationale, et je vais rafraîchir... Effectivement, le ministre n'était pas député, je crois, au moment où cette motion-là a été adoptée, et c'était ceci: Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement d'interdire l'enfouissement sur le territoire du Québec de déchets et de combustibles irradiés en provenance de l'extérieur du Québec. Alors... en provenance de l'extérieur du Québec.

J'aimerais... comme c'est un ministre qui nous dit qu'il est préoccupé par le développement économique, j'aimerais le questionner un peu sur le fonds fédéral pour Gentilly-1 et pour l'usine d'eau lourde de LaPrade. Et j'espère qu'il est au courant du programme des responsabilités héritées, qui est un programme conçu par le gouvernement fédéral en 2006 et mis en oeuvre par Ressources naturelles Canada et Énergie atomique du Canada Itée pour mener à bien, de façon sécuritaire, les activités de restauration des sites nucléaires du gouvernement du Canada.

Alors, le gouvernement du Canada est propriétaire de deux sites qui sont visés par ce programme au Québec. Le premier site, c'est la centrale Gentilly-1, grand succès de... un des grands flops de l'industrie nucléaire canadienne qui n'a fonctionné, finalement, que quelques centaines d'heures, là, en tout et partout, et même je suis peut-être un peu généreux. L'usine d'eau lourde de LaPrade, aussi, qui rouille, là, qui est... c'est un beau monument qui trône dans la région. Et donc on pourrait peut-être penser d'abord à démanteler et à développer l'expertise québécoise dans le démantèlement de centrales en se faisant la main sur Gentilly-1, sur l'usine d'eau lourde de LaPrade. Alors, l'avenir de la technologie CANDU, M. le Président, c'est: Il n'y en a pas. L'avenir du démantèlement, du déclassement de centrales, bien, c'est plus de 500 centrales nucléaires à travers le monde qui vont être à démanteler, à déclasser au cours des prochaines années, et la grande date... à partir de... en gros, à partir de 2015, selon l'OCDE.

Alors, quel est le plan du gouvernement pour bénéficier de ce programme des responsabilités nucléaires héritées? Quel est le plan du gouvernement du Québec pour aller chercher de l'argent fédéral pour effectivement aller créer de l'emploi dans la région du Centre-du-Québec, de la Mauricie, avec le déclassement de centrales? Parce que vous savez que ce programme-là pourrait être utilisé pour déclasser Gentilly-1 ainsi que l'usine d'eau lourde de LaPrade, près de Bécancour. C'est un programme qui bénéficie d'une enveloppe de 7 milliards de dollars. Alors, on n'a eu aucun indice jusqu'à maintenant comme quoi ce démantèlement est engagé, est planifié pour Gentilly-1 et pour LaPrade.

Alors, comment ça se fait que le gouvernement du Québec, qui nous parle d'une belle vision commune, qui nous parle de développement durable, qui nous parle de développer les régions du Québec... Là, on a une opportunité avec deux gros éléphants dans cette même région, et on aurait l'opportunité de pouvoir planifier et commencer des travaux qui développeraient une expertise québécoise qui pourrait, par la suite, être appliquée au déclassement de Gentilly-2 et qui pourrait, par la suite aussi, être appliquée au démantèlement des centrales dans l'ancien bloc de l'Est et bénéficier des agents...

**Le Président (M. Pelletier, Rimouski):** Merci, M. le député. M. le ministre, pour cinq minutes.

**M. Gignac:** M. le Président, j'aimerais... J'apprécie, finalement, que le député de Marie-Victorin ait invité son collègue député de L'Assomption à l'interpellation, parce qu'au plan intellectuel, là, moi, ici, ce n'est pas une sinécure. C'est un plaisir d'être ici vendredi matin, parce que ça me permet de remettre les pendules à l'heure, les points sur les i, les barres sur les t.

J'entends toutes sortes de choses, et c'est sûr que je vais faire sortir le verbatim de cette interpellation-là, là, parce qu'il a dit qu'il y avait 500 centrales nucléaires qui étaient pour être démantelées. Aïe, M. le Président, savez-vous combien qu'il y a de centrales nucléaires en opération à travers la planète au moment où on se parle? 440. Moi, je ne sais pas où qu'il prend ses 500 centrales qui vont être démantelées; il y en a 440 en opération. Ça fait que... Et là il présume que non seulement les 440 sur 440 vont être démantelées quand elles vont être à la fin de leur vie utile, mais que les 60 en construction actuellement — c'est peut-être là son 500, il s'est peut-être mêlé un peu, là — que les 60 qu'ils construisent, bien, ceux qui les construisent, ils ont déjà dans la tête de les démanteler, au lieu de faire la réfection, quand elles vont être à la fin de la vie utile.

En tout cas, franchement, je veux dire, au plan intellectuel, là, ça aura été une de mes plus belles interpellations que je n'aurai jamais eue. C'est... Quand j'entends ça, qu'il y a 500 centrales qui vont être démantelées, alors que, dans le fond, il y en a 440 en opération au moment où on se parle, et que, dans le fond, la décision est loin d'être prise qu'elles vont être démantelées... il peut y avoir des réfections.

Les États-Unis, première en 33 ans, là, il dit qu'il n'y a plus d'avenir dans le nucléaire. Aïe, il était déjà en train de toutes les fermer, les centrales nucléaires, les 500 sur les 440 en opération. Mais, en plus, les 60 en construction, bien, les gens, ils décident de construire, mais, en réalité, ils ne font même pas de réfection; au bout de 30 ans, ils vont tout démanteler ça... puis qu'il n'y a plus d'avenir dans le nucléaire. Il n'y en a plus, d'avenir, c'est ça qu'il dit, là.

Je veux juste attirer... *La Presse*, le 10 février 2012: *Une première aux États-Unis en 33 ans. Feu vert à de nouveaux réacteurs nucléaires.* En réalité, M. le Président, je pense qu'il est en train d'enterrer le nucléaire peut-être un petit

peu vite, là, donc, le député de L'Assomption. Nous, ce qu'on dit, au Québec: Jamais le nucléaire n'a été ou ne sera au coeur de notre stratégie énergétique. C'est moins de 3 % de notre production qui vient de là. Et avec les projets d'hydroélectrique, les mégawatts supplémentaires qui sont en train de... qu'on va obtenir avec les nouvelles constructions, les nouveaux projets, ça va devenir de moins en moins important. Donc, ce n'est pas au coeur de notre stratégie, mais on a une centrale qui est là.

Au niveau... Il disait que le milieu n'en voulait pas. Je ne sais pas, là, en tout cas, quand je regarde les sorties publiques, les... encore en début de cette semaine, la mobilisation à Bécancour, les acteurs économiques à Trois-Rivières, je pense qu'il faudrait peut-être qu'il aille faire un petit tour à Trois-Rivières, là, puis à Bécancour pour valider tout ça. Mais, à quelque part, je pense qu'il enterre assez vite, en fait, cette industrie-là. Quand on voit aussi le prix au niveau de l'uranium, tout l'intérêt qui est de ce côté-là.

Donc, moi, mon point, c'est que, nous, ce n'est pas au coeur de notre stratégie énergétique, évidemment, le nucléaire, mais c'est un actif important, c'est un actif stratégique actuellement qui est à Bécancour pour la stabilité du réseau Hydro-Québec, O.K.? Donc, on parle... Puis, quand on compare avec l'éolien, bien, oui, nous, on a un programme pour développer l'éolien, mais ce n'est pas la même puissance, là. L'éolien, bien, il faut qu'il vente, hein? Je veux dire, si tout à coup il n'y a pas de vent, bien, tu n'as pas... tandis que centrale nucléaire, c'est toujours au niveau de la puissance, qui est régulière. Et ça, ça a un effet de stabilité aussi du réseau.

Donc, nous, là... et là, c'est... Je conclus avec la glace sur... le sundae, là, c'est qu'il dit: Il faut que vous preniez une décision maintenant, c'est irresponsable de ne pas prendre une décision maintenant. Puis d'en même temps... Nous, on dit que ça nous prend des éléments, là, pour qu'on puisse prendre une décision; on n'a pas tous les éléments. Mais, lui, il dit: C'est irresponsable si vous ne prenez pas la décision maintenant. Si vous attendez, là, d'avoir toutes vos informations, là — parce que c'est bien ça, là, je vous le dis, je vais faire relever le verbatim, là — c'est irresponsable, là, que vous attendez d'avoir plus d'informations avant de prendre une décision, il faut que vous la preniez maintenant...

**Le Président (M. Pelletier, Rimouski):** Merci, M. le ministre. M. le député de Rivière-du-Loup.

● (11 h 40) ●

**M. D'Amour:** Alors, c'est, pour moi, M. le Président, la conclusion à ce moment-ci. Alors, ce matin, on est face à cette idée de relancer l'industrie du démantèlement au Québec, tel que le propose le Parti québécois. La stratégie, c'est un plan de diversification qui n'existe nulle part ailleurs que dans leur tête, c'est la stratégie des bras croisés, comme nous a habitués le Parti québécois.

Mais ce que veulent vraiment les Québécois et les Québécoises, M. le Président, c'est une stratégie énergétique telle que celle qui a été proposée, mise en place, et celle qui se développe au Québec par le gouvernement actuel. Ce que souhaitent les Québécois, c'est l'accélération du développement de notre patrimoine hydroélectrique. Par exemple, la Romaine: 1 550 MW, 6,5 milliards de dollars d'investissement, en bout de piste 33 400 emplois. Ça, c'est un langage que les Québécois non seulement connaissent, acceptent, mais dont sont fiers les Québécois.

Ce qu'ils souhaitent, c'est la mise en valeur de notre potentiel en énergie renouvelable. Janvier 2012: il y a au Québec 918 MW d'énergie éolienne en opération. On doit rappeler également que notre gouvernement va octroyer 27 millions à Enerkem, à Varennes, pour le financement de la première usine commerciale à pleine échelle d'éthanol cellulosique du Québec. Ce qu'ils souhaitent, les Québécois, c'est que le gouvernement investisse en efficacité énergétique, parce que chaque mégawatt d'électricité qui n'est pas consommé au Québec, c'est un mégawatt qu'on peut exporter chez nos voisins, générer de la richesse pour tous les Québécois.

On peut se rappeler également, M. le Président, que c'est grâce aux efforts de notre gouvernement qu'Hydro-Québec a signé un contrat d'approvisionnement de plus de 2 milliards de dollars d'une durée de 26 ans avec le Vermont pour 225 MW d'électricité. En plus des 4 500 MW prévus dans la stratégie, le Plan Nord, M. le Président, sujet d'actualité, d'ailleurs qui fera l'objet d'une présentation à Rivière-du-Loup lundi prochain par le premier ministre, alors le Plan Nord prévoit le développement, d'ici 2035, de 3 000 MW d'hydroélectricité, 300 MW d'énergie éolienne et 200 MW provenant d'autres filières d'énergie renouvelable émergentes telles que les hydroliennes.

Alors, dans notre stratégie, on peut... on a clairement énoncé notre position en regard de l'énergie nucléaire au Québec, depuis ce matin, je pense qu'on l'a fait à plusieurs reprises. Et il est question ce matin également de développement hydroélectrique, et les exportations d'électricité, j'en ai parlé. La Romaine, hein, j'y reviens rapidement, 1 550 MW. Les travaux ont été lancés le 13 mai 2009: 6 milliards d'investissement. Il y a les autres projets potentiels également, dont Petit-Mécatina, 1 200 MW. Bref, il y a de la perspective, il y a du développement, et c'est la stratégie énergétique du gouvernement.

Quelques mots également avant de terminer sur la question du développement éolien: premier appel d'offres de 1 000 MW lancé en 2003, hein, dès que nous sommes arrivés. Six parcs éoliens sont en opération pour 706 MW. Projet Les Méchins: 150 MW. Investissement qui... C'est un projet qui a été abandonné, mais on parle quand même d'investissement important. Deuxième appel d'offres pour 2 000 MW lancé en 2005: 15 soumissions réparties entre huit promoteurs, deux fabricants, pour un total... C'est beaucoup d'avenues économiques, c'est beaucoup de retombées pour le Québec, et il faut voir la stratégie énergétique du Québec dans son ensemble, M. le Président.

Alors, chaque geste qui est posé est important, parce que l'énergie, c'est notre industrie à nous, c'est une option d'enrichissement collectif qui est privilégiée par le gouvernement, et tous les gestes qui sont posés vont dans le sens de l'intérêt collectif des Québécois. Et on va continuer à le faire sous l'angle de la réflexion, sous l'angle de la vision, sous l'angle de l'ambition pour le Québec aussi, parce que les régions en ont besoin.

Moi, je veux réitérer ce dernier message à l'égard de la Mauricie: Le gouvernement est déterminé à ne pas laisser tomber leur économie. On parle de 800 emplois directs, de 300 emplois indirects, d'un pan important de l'économie de la

Mauricie. Et, si c'était dans une autre région du Québec, que ce soit en Gaspésie, dans le Bas-Saint-Laurent ou ailleurs, on agirait exactement de la même manière: avec engagement, avec détermination et avec vision. Chaque emploi compte, chaque emploi est important.

Et on a cette chance au Québec de bénéficier de sources énergétiques qui sont variées et qui font notre différence, hein, qui font que le Québec se distingue non seulement à l'échelle canadienne, non seulement à l'échelle américaine, mais dans le monde, M. le Président. Et je pense qu'on ne doit pas repousser ça du revers de la main. On doit avoir ce souci de préserver notre expertise, notre savoir-faire, nos compétences et nos emplois.

Et j'ai été très heureux ce matin, M. le Président, d'intervenir à travers cette interpellation. On a transmis beaucoup d'informations. Je me mets à la place des gens qui nous écoutent... c'est parfois un peu lourd, mais c'est important qu'on le fasse, hein. On est fiers d'y avoir participé, et on aura sans doute l'occasion d'en reparler au cours des prochaines semaines et des prochains mois. Non seulement c'est d'actualité, mais c'est notre avenir au Québec. Je vous remercie beaucoup.

**Le Président (M. Pelletier, Rimouski):** Merci, M. le député. Dernière intervention avant les remarques finales. M. le député de L'Assomption, il reste deux minutes.

**M. McKay:** Oui. Alors, écoutez, moi aussi, je suis très heureux d'être ici ce matin, mais par contre je suis très déçu que le ministre des Ressources naturelles du Québec dévalorise son poste à ce point tel qu'il n'ait pas l'information et qu'il se ridiculise devant tous les Québécois.

J'ai ici un rapport de l'OCDE: alors, c'est plus de 500 centrales nucléaires qui ont été construites et exploitées à travers le monde, et il y en a déjà 80 qui sont fermées. Alors, seulement en Allemagne, 17 centrales nucléaires et réacteurs prototypes, 31 réacteurs de recherche et assemblages critiques, ainsi que neuf installations du cycle du combustible ont déjà été fermées définitivement. Alors, qu'il ne vienne pas nous dire qu'il n'y a pas, qu'il n'existe pas un marché mondial pour le déclassement; c'est un grand, grand marché, très important, auquel il tourne le dos, ce ministre-là.

Maintenant, il devrait nous... savoir aussi que la centrale de Gentilly-2, si elle était située aux États-Unis, là, elle ne pourrait pas avoir de permis, même pas pour jusqu'au 31 décembre 2012, comme Gentilly-2 a actuellement: elle serait déjà fermée à cause d'une caractéristique des CANDU, qui font en sorte que ce problème... il y a un problème grave de sécurité qui n'a jamais été jugulé.

Moi, je voudrais lui rappeler aussi, puis on ne veut pas faire peur au monde, mais le projet de reconstruction ne comprend aucun bâtiment sous vide pour aspirer les gaz et vapeurs radioactifs qui pourraient éventuellement s'échapper; pourtant, c'est le cas en Ontario. Pas d'infrastructure pour contenir l'eau contaminée; c'est le fleuve qui va servir de réceptacle pour l'eau contaminée en cas d'accident grave. Il n'y a rien dans le projet de reconstruction pour améliorer la résistance aux séismes.

**Le Président (M. Pelletier, Rimouski):** ...nous en sommes maintenant rendus aux dernières interventions. M. le ministre, vous avez la parole pour un maximum de 10 minutes.

## Conclusions

### M. Clément Gignac

**M. Gignac:** M. le Président, si... Il y a des propos assez graves et démagogiques, ou, du moins, je ne sais si c'est parlementaire ou pas, mais très franchement, là, irresponsables qui sont tenus actuellement de la part du député de L'Assomption qui...

**Une voix:** M. le Président... règlement.

**Le Président (M. Pelletier, Rimouski):** Pour une question de règlement. M. le député de Marie-Victorin.

**M. Drainville:** ...parlementaire, ça, d'imputer des mots, là, comme ceux qu'il vient d'utiliser, des motifs comme ceux qu'il vient d'utiliser, est-ce que c'est parlementaire? Est-ce que ça respecte le règlement?

**Le Président (M. Pelletier, Rimouski):** Irresponsabilité, et tout ça, je l'ai entendu souvent, ça, M. le député.

**Une voix:** ...

**Le Président (M. Pelletier, Rimouski):** On va lui demander d'être prudent. M. le ministre.

**M. Gignac:** Je vais être prudent. C'est juste que je vais laisser au bon jugement des gens qui nous regardent et pour la postérité d'aller chercher le verbatim de ce qu'il a dit. C'est une campagne de peur carrément, là, que la centrale ne serait pas sécuritaire. C'est ce qu'il dit, que la centrale ne serait pas sécuritaire. C'est ça qu'il dit?

J'ai la conclusion ici, M. le Président, je vais lire: «Le Groupe de travail de la Commission canadienne de la sûreté nucléaire — évidemment, je sais qu'il veut se séparer du Canada, puis peut-être qu'il ne reconnaît pas l'expertise, là, de la Commission canadienne de la sûreté nucléaire — conclut que les centrales nucléaires canadiennes sont sûres et que le risque qu'elles posent [sur] la santé et la sécurité des Canadiens ou pour [leur] environnement est très faible.»

Mais qu'est-ce qu'il vient de dire tantôt? De laisser sous-entendre que la centrale, ce n'est pas sécuritaire? Mais quelle est sa formation? De quoi, y a-tu eu un prix Nobel récemment que je ne serais pas au courant? Qu'il serait devenu la notoriété mondiale? On en serait fiers, d'avoir un prix Nobel, un représentant de l'Assemblée nationale qui aurait un prix Nobel en génie nucléaire ou en environnement, M. le Président, et que, finalement, que son expertise soit davantage reconnue que celle du Groupe de travail de la Commission canadienne de sûreté nucléaire.

Je n'en reviens tout simplement pas de ce qui peut se dire ici aujourd'hui de la part du député de L'Assomption: une vraie campagne de peur, M. le Président. Je pense que les gens de la Mauricie s'en souviendront, de ce qui aura été dit ici, à l'Assemblée nationale, de la part de... et tous les gens du Québec.

On est dans la même cuvée, depuis quelques semaines, que dans un autre dossier, qu'on va être envahis de travailleurs chinois, M. le Président. Ah oui, les travailleurs chinois, là, ils s'en viennent, là, les Boeing 747, là, s'en viennent. Ils sont à la veille d'atterrir puis on va se faire envahir de travailleurs chinois. Y a-tu quelqu'un qui sait qu'on contrôle l'immigration au Québec, là? On se comprend? Pas besoin d'être souverains, là. Ça, c'est une entente... Monique Gagnon-Tremblay... des ententes qu'on a faites là-dessus. Donc, franchement, là, qu'on est rendus dans les campagnes de peur du côté... Parce qu'à défaut de bons arguments intellectuels...

Et, je pense, c'est M. Dubuc, dans *La Presse*, cette semaine, il appelait ça le sabotage... c'est le sabotage intellectuel. On veut saboter le Plan Nord avec des arguments farfelus, complètement farfelus. On veut saboter une décision gouvernementale, on nous dit qu'on va être irresponsables si on attend plus longtemps pour prendre une décision, puis, en même temps, on dit qu'on n'a pas tout ce qu'il faut. Bien là, je ne sais pas, moi, où qu'on s'en va avec leurs skis là-dedans.

● (11 h 50) ●

Là, il dit: Ah! Il n'y a plus d'avenir dans le nucléaire, là, ça fait longtemps que la planète a abandonné le nucléaire, M. le Président. En fait, si je regarde, au niveau des réacteurs nucléaires: 440 réacteurs nucléaires en opération au moment où on se parle, 61 centrales en construction, 158 centrales approuvées, planifiées, puis, envisagées d'ici 2030, 300. Coudon, franchement, là, quand il est en train déjà d'enterrer toute une industrie, toute une filiale puis dire: Ce n'est pas grave, contenté-toi d'un petit fonds de diversification, puis... Moi, je suis un peu étonné des conclusions.

M. le Président, pour... Il me reste peut-être cinq minutes pour conclure. Loin d'être frustré, je remercie le député de Marie-Victorin de cette initiative d'interpellation pour pouvoir faire le point sur ce dossier-là. Clairement, on démontre qu'on est un gouvernement responsable, qu'on ne prendra pas de décisions à la légère. On ne s'en cache pas, on l'a dit, qu'on... le gouvernement l'a dit, qu'on a un préjugé favorable pour la réfection. Mais, écoutez, quand, tout à coup, la centrale jumelle à Point Lepreau, centrale jumelle, dépassement de coûts significatif, on est-u pour dire: Ah! Bien, ce n'est pas grave, là, on pensait que c'est à 0,072 \$ kWh, puis on le fait tout de suite, comme ça? Non, on va attendre. On veut, avant que ça soit plus avancé, savoir les coûts.

Il y a le rapport qui a été déposé au mois d'octobre au niveau de la commission canadienne. Mais ce n'est pas juste le public, là. Tu sais, le député de Marie-Victorin, il dit: Ah! Tiens, le ministre attend les commentaires du public. Le plan d'action qui va être révisé sera présenté à la commission au printemps. Nous invitons le public et les parties intéressées. Sans doute, Greenpeace, M. le Président, puis d'autres groupes écologiques. Puis, sans doute, peut-être, le député va aussi aller faire un petit tour pour donner son point de vue ou sans doute l'est-il déjà, parce que c'était avant le 3 février. Donc, le plan d'action sera... Nous invitons le public et les parties intéressées à formuler des commentaires par écrit sur le plan d'action. Donc, on sait très bien que tout ça va avoir des influences, parce qu'on peut resserrer la réglementation, puis ça peut influencer les coûts d'opération.

Donc, M. le Président, nous, on a un préjugé favorable, mais on ne prendra pas une décision sur le coin de la table, là, comme ça. On veut avoir tous les éléments devant nous, M. le Président, pour... avant de prendre une décision. Ce n'est pas au coeur de notre stratégie énergétique, le nucléaire. Ça n'a jamais été, dans notre cas, contrairement au Parti québécois, au coeur de notre stratégie énergétique, le nucléaire. O.K. Mais il y a une différence entre développer la filière... puis ça on dit qu'on ne développera pas la filière. Mon collègue de l'Environnement l'a mentionné: Il n'est pas question qu'on développe cette filière-là davantage versus la réfection d'une centrale, qui est un autre sujet.

Donc, nous, on a une stratégie qui est cohérente là-dedans. On attend pour avoir plus d'informations. Ce qu'on va peut-être... En fait, une chose va être certaine, c'est que jamais on ne laissera tomber la région, de ce côté-là, puis on ne fera aucun compromis sur la sécurité, M. le Président.

Et je trouve que c'est... En tout cas, ce matin, d'aller commencer à laisser sous-entendre que cette centrale-là n'est pas sécuritaire, M. le Président, là, on est vraiment, là, dans la cuvée, là, de gestes très, très primaires d'aller jouer, là, sur ça, comme on peut, dans d'autres contextes... Et c'est de valeur que je n'aie pas l'article d'Alain Dubuc de *La Presse*, et j'invite les gens d'aller voir. En fait, je pense, c'est lundi, ça s'appelait *Le sabotage*. On utilisait les mêmes techniques de grosse peur pour... quand on parlait du Plan Nord.

Donc, c'est un dossier trop important pour improviser. C'est un dossier trop important pour prendre ça à la légère. On ne se fera certainement pas bousculer par l'opposition, M. le Président. Et, vous savez, au Québec, c'est quoi, notre devise? *Je m'en souviens*. Je suis certain que les gens vont s'en souvenir à la prochaine élection, de ce qui va s'être dit du côté de l'opposition. O.K.

Donc, M. le Président, j'ai presque le goût, là, de finir là pour lui donner deux minutes supplémentaires, au député de Marie-Victorin, là, pour qu'il puisse, là, vraiment arriver puis peut-être corriger puis ramener un peu son collègue à l'ordre, parce que franchement ça n'aura pas été très, très glorieux du côté du Parti québécois d'aller premièrement dire qu'il était pour y avoir 500 réacteurs qui étaient pour se fermer, alors qu'il y en a 440 en opération. Ça, je n'en revenais juste pas, là, tu sais, et c'est sûr que je vais faire sortir le verbatim... nous prêter des propos.

Puis, quand on regarde, eux autres, là, quand ils étaient au pouvoir, il y a eu exode de cerveaux, il y a des taux de chômage records. 17 % en Gaspésie, sur la Côte-Nord c'est à 12 %, Saguenay 10 %. Nous, savez-vous qu'est-ce que c'est

actuellement notre principal enjeu? C'est des pénuries de main-d'oeuvre. Les taux de chômage sont rendus, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, en bas de 6 % malgré les difficultés qu'on a du côté de la forêt. On regarde sur la Côte-Nord, c'est rendu en bas de 6 %, parce que, nous, notre priorité, ce n'est pas la souveraineté, c'est l'économie. Eux autres, c'est de créer des comités sur la souveraineté, là, puis ils vont attendre après les comités de la souveraineté, mais, nous autres, on attend après des rapports sérieux parce qu'on ne veut pas jouer sur la sécurité des gens, puis on attend après des rapports sérieux. Puis je pense que les gens vont s'en souvenir, et ils auront des choix à faire, à un moment donné.

Donc, M. le Président, c'est avec gracieuseté que je laisse 50 secondes supplémentaires au député de Marie-Victorin, puis je le remercie d'avoir eu cette initiative d'interpellation. Puis je remercie mon collègue de Rivière-du-Loup, qui, lui, évidemment, aujourd'hui a dû... a choisi en fait de m'accompagner comme adjoint parlementaire, et c'est une journée de moins dans son comté, évidemment.

Mais c'est partie remise, parce que je pense que lundi, si je regarde le nombre de personnes qui vont être à Rivière-du-Loup, entendre parler Cap Nord, je pense que les gens veulent entendre parler de création de richesses, et voilà un beau projet, le Plan Nord, qui va pouvoir vraiment assurer une garantie de niveau de vie pour les générations futures, M. le Président. Merci de votre attention.

**Le Président (M. Pelletier, Rimouski):** Merci, M. le ministre. Pour une période maximum de 10 minutes également, M. le député de Marie-Victorin.

#### **M. Bernard Drainville**

**M. Drainville:** Merci, M. le Président. Écoutez, il aurait pu prendre les dernières secondes qu'il lui restait pour répondre aux questions que j'ai posées et pour lesquelles je n'ai pas eu de réponse.

Nous, on est venus ici avec l'idée bien arrêtée d'obtenir une réponse essentiellement à une question: Allez-vous finir par annoncer votre décision sur Gentilly-2? Et, nous, on pense, M. le Président, qu'ils font de la politique avec ça actuellement. Ils parlent des deux côtés de la bouche, ils disent qu'ils ont un préjugé...

**M. Gignac:** ...règlement, M. le Président. C'est qu'il a dit: Est-ce que vous allez finir par l'annoncer? On doit le faire avant le 31 décembre...

**Le Président (M. Pelletier, Rimouski):** C'est...

**M. Gignac:** C'est oui, M. le Président.

**Le Président (M. Pelletier, Rimouski):** Ce n'est pas une question de règlement...

**M. Gignac:** C'était oui.

**Le Président (M. Pelletier, Rimouski):** ...M. le ministre. M. le député de Marie-Victorin, vous pouvez continuer.

**M. Drainville:** Alors, M. le Président, nous, on dit qu'ils parlent des deux côtés de la bouche. Ils disent qu'ils ont un préjugé favorable au nucléaire d'un côté, puis, en même temps, il y a le ministre de l'Environnement qui dit qu'on n'a pas l'intention de poursuivre dans le nucléaire. Il y a une ministre qui dit qu'elle veut continuer de travailler pour obtenir la réfection, la reconstruction de Gentilly, mais, pendant ce temps-là, vous avez le P.D.G. d'Hydro-Québec et celle qui précédaient le ministre dans ses responsabilités qui évoquaient ouvertement la fermeture.

Alors, ils essaient de faire plaisir, dans le fond, à tout le monde. Et, nous, de notre côté, on dit que le temps est venu, M. le Président, de prendre une décision et de l'annoncer franchement aux Québécois, de cesser de jouer double jeu, et puis d'y aller franchement, et de dire la vérité, dans le fond, aux Québécois, M. le Président, de dire la vérité.

Ce matin, là, on n'a eu aucune réponse sur les questions qu'on a soulevées, la question essentielle de l'avenir, mais pas plus non plus de réponse sur la question du prix du kilowattheure. C'est quoi, le prix du kilowattheure à partir duquel ça devient trop cher de reconstruire Gentilly? À partir de quand est-ce qu'on tire, dans le fond, est-ce qu'on débranche Gentilly, puis on la ferme une fois pour toutes? Le ministre dit qu'à 0,072 \$ c'était acceptable, mais à 0,072 \$ c'était avec le budget initial d'à peu près 2 milliards. On sait que ça va être plus que ça, M. le Président. Ça va faire monter le coût du kilowattheure produit à Gentilly. Alors, à partir de quand est-ce qu'on la ferme? À partir de quand est-ce que ça devient trop cher dans l'esprit du ministre pour aller de l'avant avec les travaux? On n'a pas eu de réponse à ça.

On n'a pas eu de réponse non plus, M. le Président, sur les montants qui ont été dépensés jusqu'à maintenant pour la réfection. On a démontré qu'il y a au moins un contrat de plus de 100 millions qui a déjà été accordé à General Electric, mais on a des raisons de penser qu'il y a eu beaucoup d'autres dépenses également qui ont été engagées. Et le ministre n'a pas voulu nous donner la réponse là-dessus non plus, M. le Président. Comment voulez-vous qu'on leur fasse confiance, quand, sur des questions élémentaires, ils ne sont même pas capables ou ils ne veulent même pas nous donner de réponse?

● (12 heures) ●

M. le Président, pour nous, au Parti québécois, c'est clair: il n'est pas question de rembarquer le Québec dans le nucléaire pour un autre 25 ans. On l'a dit, on le répète: C'est une centrale qu'on va devoir fermer de toute façon en 2040. Ça, Hydro-Québec l'a déjà annoncé, le ministre n'a pas remis en question cette affirmation: c'est clair qu'on ferme Gentilly en 2040.

Alors, même s'ils vont de l'avant puis ils dépensent des milliards, là, il va falloir dépenser d'autres milliards pour la fermer en 2040. On ne pourra pas procéder à une autre réfection en 2040. C'est fini, terminé en 2040.

Alors, plutôt que de mettre des milliards dans une centrale qu'on va fermer de toute façon en 2040, bien, prenons l'argent puis mettons-la dans des énergies vertes, investissons l'argent dans des énergies renouvelables qui ont de l'avenir, prenons-en une partie pour créer un fonds de diversification économique pour les gens du Centre-du-Québec et de la Mauricie pour qu'ils puissent se doter d'une expertise, qui devienne une espèce de centre d'excellence des énergies vertes et renouvelables. C'est ça qu'on propose, nous autres, au Parti québécois, M. le Président.

Alors, les milliards pour la déclasser, là, Gentilly, il va falloir les dépenser, ces milliards-là, que ce soit maintenant ou en 2040. Mais ne rajoutons pas d'autres milliards pour la refaire. Prenons cet argent-là puis dépensons-le d'une façon qui est intelligente, M. le Président.

Alors, le plan de diversification, nous, on y croit, on y croit. 200 millions que la chef du Parti québécois a annoncés, M. le Président, 200 millions pour investir dans des énergies qui ont de l'avenir. M. le Président, le ministre dit: Nous autres, on ne va pas laisser tomber la région, hein? On ne va pas laisser tomber la région. Il vient de le répéter. Jamais on va laisser tomber la région. Ah non? Jamais vous allez laisser tomber la région? Bien, dites-nous donc ce que vous allez faire si jamais vous décidez de ne pas la reconstruire, comme on pense que vous allez le faire. Dites-nous-le donc, ce que vous allez faire, dites-le donc aux gens de la Mauricie puis du Centre-du-Québec, ce que vous allez faire si vous tirez sur la plug sur Gentilly.

Nous autres, on l'a dit, ce qu'on allait faire. Le plan, il est ici, M. le Président. Il est ici, le plan. On est allés l'annoncer à part ça dans la région. On ne se cache pas, nous autres. On ne se cache pas derrière des déclarations contradictoires. On n'envoie pas un ministre dire une chose puis un autre ministre dire le contraire quelques mois plus tard. On l'a dit: On va fermer Gentilly. On va déclasser Gentilly. On va prendre l'argent puis on va investir ça dans des énergies vertes, renouvelables, qui ont de l'avenir. On va créer un fonds de diversification pour la Mauricie et le Centre-du-Québec. On va maintenir les emplois. Puis savez-vous quoi, M. le Président? On va faire ça d'une façon qui est responsable, sans perdre jamais... jamais sans perdre de vue qu'il y a effectivement des risques liés au nucléaire, tu sais. Puis on n'a pas... On est... On met l'accent sur les alternatives, on met l'accent sur les coûts, les dépassements de coûts, et tout le reste, M. le Président. Mais on ne peut pas fermer les yeux sur les risques liés à l'énergie nucléaire, là. Il n'y a pas personne qui va fermer les yeux là-dessus.

D'ailleurs, on se rappelle des déclarations du premier ministre après Fukushima, hein? Quand il a dit: Ah, dans le fond, ça n'a pas d'impact, ça, là, sur ce qui se passe au Québec. Puis, quelques jours plus tard, la ministre qui annonçait une révision des coûts liés à la réfection en réponse à Fukushima. C'est parce qu'il y a eu Fukushima que la ministre Normandeau a demandé à Hydro de mettre à jour ses coûts. Et c'est parce qu'il y a eu Fukushima que la Commission canadienne de sûreté nucléaire a demandé un resserrement des règles. C'est parce qu'il y a eu Fukushima qu'il y a eu des recommandations pour resserrer les normes de sécurité. Et c'est à cause de Fukushima que ça va coûter plus cher également de refaire la centrale parce qu'effectivement les normes ont été resserrées par la Commission canadienne de sûreté nucléaire. Alors, ne faites pas semblant, ne faites pas semblant de faire comme si Fukushima n'était pas arrivé. Cessez de prendre les Québécois pour des valises là-dedans, là. Il y en a, des risques, puis, nous autres, on ne se ferme pas les risques... on ne se ferme pas les yeux sur ces risques-là, M. le Président.

Maintenant, la question fondamentale: Ils ont jusqu'à la fin décembre pour prendre la décision, M. le Président, mais il faut l'arrêter, le nucléaire, avant la fin décembre, il faut l'arrêter, hein? Oui. Oui. Bien sûr. Le ministre fait signe que oui. Bien sûr qu'il faut l'arrêter, le réacteur, avant. Alors, il se donne jusqu'à quand pour la prendre, la décision, M. le Président? Est-ce qu'on va avoir une décision avant le déclenchement des élections? Hein? Est-ce qu'on va avoir une décision des libéraux avant le déclenchement des élections, ou est-ce qu'ils vont continuer à parler des deux côtés de la bouche, à dire, d'un côté: On ne va pas dans le nucléaire, puis à dire, de l'autre, aux gens de la Mauricie puis du Centre-du-Québec: On va la garder puis on va la rouvrir, là, puis on va mettre de l'argent dedans, là, hein?

Actuellement, M. le Président, ils font de la petite politique avec les gens de la Mauricie et du Centre-du-Québec, puis, nous autres, on dit: Assez, c'est assez, la petite politique. Qu'ils aient donc la franchise de dire aux gens de la région: Voici la décision. On a tous les éléments pour la prendre, la décision. Point Lepreau, on le sait, ce qui s'est passé, on l'a, le rapport de la Commission canadienne de sûreté. Alors là, là, faites donc ce que Mme la chef de l'opposition a eu comme courage, elle est allée voir les gens de la région, puis elle a leur dit: Voici nos intentions. Voici ce qu'on va faire: on va vous protéger, puis on va investir dans la région. Que le gouvernement... Le premier ministre est là aujourd'hui, M. le Président, à ce qu'on sache, le premier ministre est en Mauricie aujourd'hui. Alors, je lui lance l'invitation: qu'il le dise, qu'il soit franc et honnête avec les gens de la Mauricie et du Centre-du-Québec, puis qu'il l'annonce, la décision. Oh! C'est dur, ça, c'est dur, ça. Oui.

Alors, je pose la question, M. le Président: Est-ce que les Québécois vont aller en élection...

**Le Président (M. Pelletier, Rimouski):** Question de règlement. M. le ministre.

**M. Gignac:** ...l'intention, là, tu sais, que le gouvernement n'annoncerait pas la décision avant les élections, puis qu'en plus, si le premier ministre n'annonce pas la décision aujourd'hui, il ne serait pas honnête. Moi, je pense qu'on va jouer, là, proche de la limite d'une clôture, que j'inviterais à une certaine prudence.

**Le Président (M. Pelletier, Rimouski):** Je pense que vous êtes sur la limite, M. le ministre, exactement, alors on vous demandera d'être prudent et de terminer votre intervention, monsieur.

**M. Drainville:** Vous avez raison, il était sur la limite, M. le Président. M. le Président, il reste une question, une question: Est-ce que les Québécois vont aller en élection sans connaître la position du gouvernement libéral sur l'avenir de Gentilly-2? Hein? Est-ce que les libéraux vont faire comme les caquistes et refuser de nous dire ce qu'ils vont faire avec Gentilly-2 avant les élections? Hein? Est-ce que les Québécois vont aller en élection sans connaître la position du gouvernement libéral sur Gentilly-2, M. le Président? La question reste entière, on n'a pas eu de réponse là-dessus, comme sur le reste, et, nous, notre réponse, elle est claire; on joue franc-jeu avec les Québécois, M. le Président, puis on leur dit la vérité. J'invite le ministre à faire la même chose.

**Le Président (M. Pelletier, Rimouski):** Merci, M. le député de Marie-Victorin.

**M. Drainville:** Merci, M. le Président.

**Le Président (M. Pelletier, Rimouski):** Merci, M. le ministre. Merci, les collègues députés. Merci aux gens qui accompagnent les gens du ministère. Merci beaucoup de votre présentation. Merci aux gens de la commission. Merci, monsieur le... en arrière aussi.

Je lève donc la séance, et la commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au mardi 28 février, à 10 heures.

*(Fin de la séance à 12 h 8)*